

HARMONIE

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

N° 228 • AVRIL 2006

© ALBERT JAUBERT

DOSSIER

→ p.22

LE SCOT VOTÉ À L'UNANIMITÉ

Montpellier, première agglomération en France à dessiner son territoire de demain.



TRAMWAY

→ p. 4

LES RAMES DE LA LIGNE 2
ARRIVENT À MONTPELLIER

INITIATIVE

→ p. 21

175 000 NOUVEAUX
SACS-CABAS DISTRIBUÉS
PAR L'AGGLOMÉRATION

VICTOIRE 2

→ p. 17

6 NOUVEAUX STUDIOS

ENVIRONNEMENT

→ p. 10

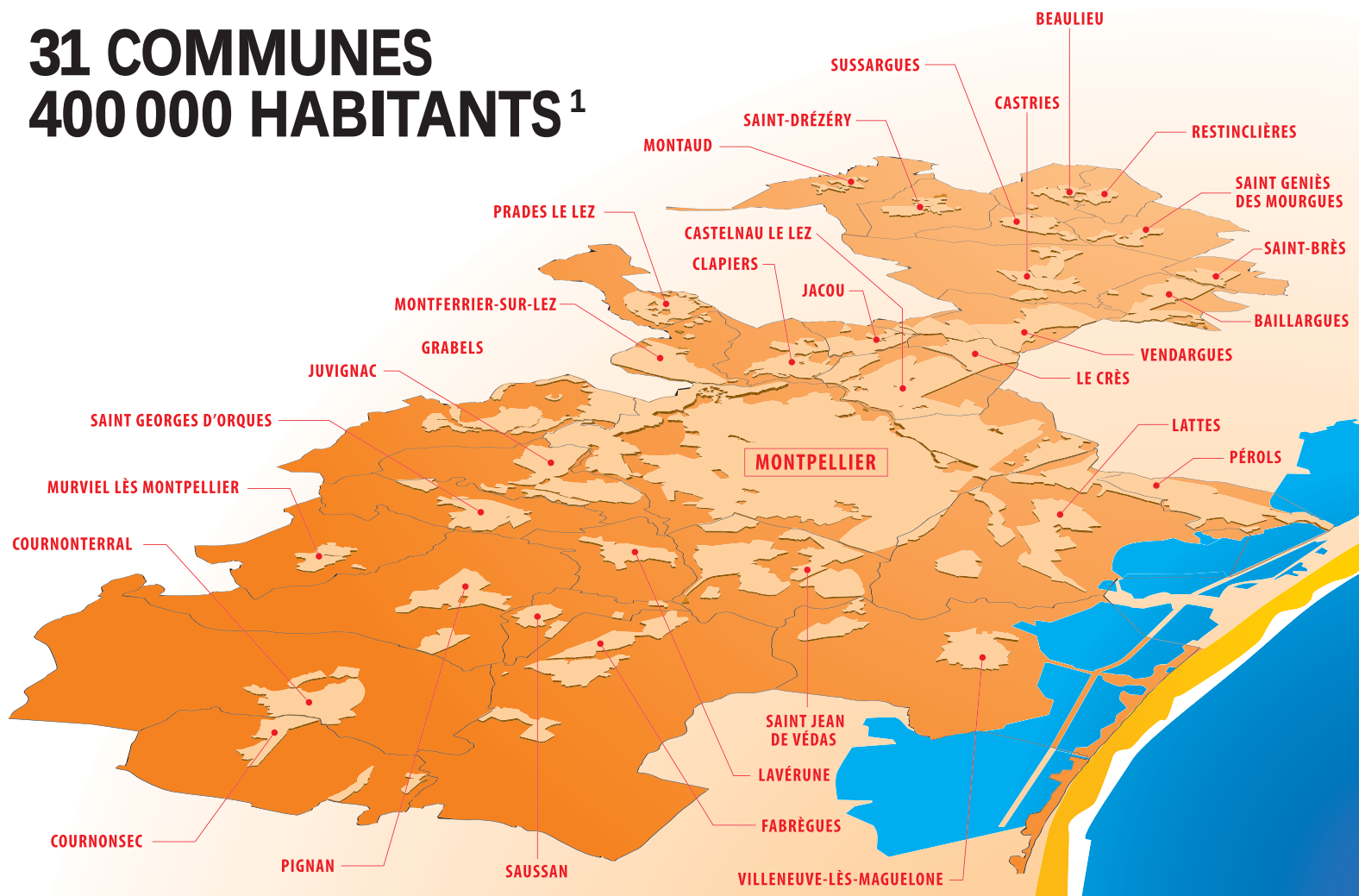


AVEC MAERA
(EX-CÉREIRÈDE)
LE LEZ, LES ÉTANGS
ET LA MER
RESPIRENT MIEUX !

◀ Cinq mois après la mise en service de la station
d'épuration Maera, les eaux du Lez ont retrouvé
leur clarté.

MONTPELLIER AGGLOMERATION

31 COMMUNES
400 000 HABITANTS¹



DÉMOGRAPHIE

MONTPELLIER
8^e
VILLE FRANÇAISE

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

- 400 000 habitants¹
- +8,4% de croissance démographique entre 1990 et 1999 contre +2,6% (moyenne des 15 plus grandes agglomérations de France).
- Superficie : 43 421 hectares, soit 7% de la superficie du département²
- Population active : 170 000, soit 45% de la population active du département¹

ÉCONOMIE

- 33 200 entreprises sur le territoire communautaire, dont 3 000 entreprises créées en 2003.
- 13 parcs d'activités représentant 1 470 entreprises et plus de 29 523 emplois.
- 4 hôtels d'entreprises : Cap Gamma (biopharmacie : 7 000 m²), Euromédecine, Eurêka et Parc 2000 en zone franche.
- 2 pépinières d'entreprises : Cap Alpha (sciences du vivant) et Cap Omega (TIC).

- Plus de 300 entreprises créées par le C.E.E.I. (Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation) depuis 1987, ayant généré plus de 3 000 emplois.

TRANSPORT

- 50 millions de voyageurs transportés par an avec une ligne de tramway et 28 lignes de bus.
- 150 km de pistes cyclables.

ENVIRONNEMENT

- 24 stations d'épuration pour 31 communes.
- 18 Points Propreté pour le tri sélectif (DEMETER).
- 637 colonnes pour le recyclage du verre et 231 pour le papier³. La collecte sélective des déchets recyclables est étendue à toutes les communes et traitée au Centre de Tri des recyclables secs.

MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

- 8 Maisons de l'Agglomération réparties sur le territoire : Castelnau le Lez, Castries, Lattes, Prades le Lez, Port Marianne (Odysseum), Montpellier Centre, Pignan, Villeneuve-lès-Maguelone.

CULTURE

Établissements culturels gérés par Montpellier Agglomération :

- Réseau des médiathèques (7 bâtiments)
- Musée Fabre
- Musée archéologique de Lattes
- Conservatoire National de Région (Musique, Danse, Art Dramatique)
- École Supérieure des Beaux-Arts
- Planétarium Galilée

Bâtiments culturels gérés par Montpellier Agglomération :

- Théâtre de Grammont (Centre Dramatique National des Treize Vents)
- Théâtre du Hangar
- Opéra Comédie
- Agora de la Danse (Centre Chorégraphique National de Montpellier et Montpellier Danse)
- Victoire 2

SPORT

- Stade de la Mosson-Mondial 98 : 35 000 places
- Palais des Sports René Bougnol : 2 800 places
- Gymnase Lou Clapas
- 10 piscines dont 1 olympique située dans le quartier d'Antigone
- Patinoire Vegapolis
- Base de Canoë Kayak de Lavalette
- 18 clubs de haut niveau subventionnés par Montpellier Agglomération

1. Source : INSEE, Recensement 1999

2. Source : INSEE, Tableau économique 2000

3. Source : Direction générale des services techniques de Montpellier Agglomération

Maîtriser l'avenir

Notre jeunesse est inquiète, elle a raison de l'être. Le contrat première embauche, voulu par le gouvernement Villepin, fragilise comme jamais le début de tout parcours professionnel. La mise entre parenthèses du Droit de travail laissant l'arbitraire du marché régir les relations sociales place chacun de nos enfants dans une situation de précarité qui n'est pas tolérable. Partagé toujours, entre une plus grande flexibilité, induite par les logiques de la mondialisation et la nécessité de maintenir une cohérence sociale, ce gouvernement divise volontairement notre pays.

« Le Schéma de cohérence territoriale répond à une exigence, celle qui consiste à préparer au mieux l'avenir. »

À cette division, la Communauté d'Agglomération de Montpellier oppose le rassemblement et l'unité. Je voudrais prendre avec vous l'exemple d'un récent vote à l'unanimité. Ce vote, est intervenu au terme d'un travail de longue haleine qui a permis la mise en place du Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Mon ami Jean-Pierre Moure, qui a mené d'une main de Maître les négociations, doit, ici, être remercié. En effet, la presse se soucie peu des trains qui arrivent à l'heure. Dès lors, peu d'entre vous ont pu prendre la mesure de l'importance de l'unanimité trouvée sur la question du SCOT.

De par sa dénomination, fondue en quatre initiales SCOT, une distance s'instaure laissant penser que ce dossier est un sujet technique. Or, sa technicité apparente masque, en effet, les véritables enjeux politiques que ce dossier porte. La problématique est simple. Soit nous nous laissons submerger par une croissance démographique et économique à tout crin, sans possibilité de contrôle. Soit nous instillons de la cohérence, de la maîtrise dans notre développement, pour équilibrer notre territoire, entre les besoins économi-

ques et les demandes de logement, les besoins de déplacement, et les nécessités de sauvegarde de l'environnement. Après trois ans de concertation, le SCOT accompagné par

« Les hommes politiques, ceux de l'Agglomération, ne sont pas toujours aussi critiquables que ce que bon nombre voudraient qu'ils soient. En effet, ils sont au travail et travaillent pour demain. »

l'urbaniste Bernard Reichen - Grand Prix de l'Urbanisme en 2005 - répond à cette exigence, celle qui consiste à préparer au mieux l'avenir. Sans que beaucoup s'en aperçoivent, ce travail nous a permis de passer d'un urbanisme de zonage très figé, à un urbanisme des flux, prenant tout naturellement en considération l'un des droits que la Ville doit préserver le plus : le droit au déplacement, dans une économie de temps mesurée pour tous.

Vous le voyez, à l'Agglomération tout est dans tout et tout se tient : environnement, déplacements, transports, aménagement du territoire, logement, économie. Rien n'échappe à cet embryon de gouvernement urbain. Je sais que ces actions qui prévoient le développement à 15-20 ans ne sont pas de nature à rassurer ceux qui, aujourd'hui, sont inquiets. Mais elles attestent au moins d'une chose, que les hommes politiques, ceux de l'Agglomération, ne sont pas toujours aussi critiquables que ce que bon nombre voudraient qu'ils soient. En effet, ils sont au travail et travaillent pour demain.

Photo : D. R.



Georges Frêche

*Président
de Montpellier Agglomération*

*Président de la Région
Languedoc-Roussillon*

> 2006, L'ANNÉE DU TRAMWAY

> LIGNE 2

J-248



LA PREMIÈRE RAME DE LA LIGNE 2 ARRIVE

Avec leurs fleurs multicolores et leurs courbes douces, les rames de la ligne 2 sont déjà populaires. À partir du 15 avril, la première rame démarre ses essais à Montpellier.

La 1^{ère} rame de la ligne 2 du tramway arrivera le 31 mars au dépôt «Jeune Parque» afin de commencer ses premiers essais sur rail sur l'avenue Pavelet et une partie de l'avenue Villeneuve d'Angoulême à partir de la deuxième quinzaine d'avril. Ces essais sont obligatoires pour tester la fiabilité et la sécurité du matériel et obtenir l'homologation.

**« Les rames
pourront accueillir
212 voyageurs
dont 64 assis ».**

Les autres rames arriveront au rythme de 3 par mois à partir du mois de juin. Ces rames, de type Citadis, construites par les usines Alstom, sont accessibles de plain-pied par quatre portes doubles et deux simples. Elles pourront

accueillir 212 voyageurs dont 64 assis et 148 debout. Elles seront entièrement climatisées et leur aménagement intérieur permettra d'accueillir dans de bonnes conditions les personnes à mobilité réduite.



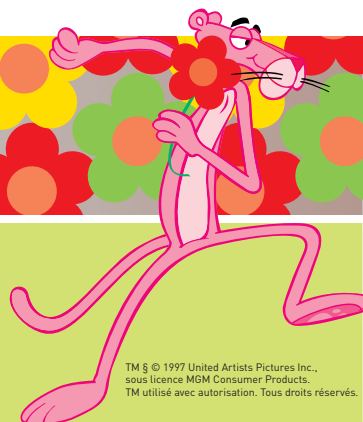
Dans chaque rame, seront mis en place des écrans Thin Film Transition (TFT) à cristaux liquides faisant office de plan de ligne dynamique et permettant d'afficher des informations sur la vie du réseau TaM en remplacement des afficheurs à diode des rames de la ligne 1. ♦

SOMMAIRE

LES CHIFFRES

500

PERSONNES
travaillent
simultanément le long
des 19 km de tracé
de la ligne 2.



TM & © 1997 United Artists Pictures Inc., sous licence MGM Consumer Products. TM utilisé avec autorisation. Tous droits réservés.

INÉDIT

NOMS HISTORIQUES POUR LES RAMES DE LA LIGNE 2

Les rames de la ligne 1 du tramway sont baptisées du nom des communes de l'Agglomération. Les rames de la ligne 2 porteront les noms de personnages illustres qui ont marqué l'histoire de Montpellier et de son Agglomération.

Parmi ceux-ci :

- JEAN-JACQUES DE CABCERES
- JOSEPH CAMBON
- JEAN-ANTOINE CHAPTAL
- VALÉRY LARBAUD
- PAUL VALÉRY
- FRANCEZE DE CEZELLI
- PASTEUR CLAUDE BROUSSON
- GUILLAUME PELLICIER
- RABELAIS
- CHARLES FLAHAUT
- MAGNOL
- GUILLAUME DE NOGARET
- FREDERIC BAZILLE
- ROCH
- SEBASTIEN BOURDON
- ELISABETH BOUISSONADE
- JEAN MOULIN
- NOSTRADAMUS
- GUILHEM IV
- GUI DE CHAULIAC
- ARNAUD DE VILLEUNEUE
- JACQUES CŒUR
- EMMA CALVE
- MARIE DE MONTPELLIER

TRAVAUX

PREMIÈRE SOUDURE DE RAIL À JACOU...

C'est au terminus Jacou de la ligne 2 que se sont retrouvées, vendredi 10 mars, aux côtés de Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, de nombreuses personnalités. Notamment Jean-Marcel Castet, maire de Jacou et Vice-président délégué aux Services funéraires, André Vezinhet, président du Conseil général de l'Hérault, Jean-Pierre Moure, premier Vice-président de Montpellier Agglomération, Robert Subra, Vice-président chargé du Tramway, des Transports et des Déplacements, et Philippe Saurel, adjoint à l'urba-



nisme de la Ville de Montpellier et conseiller d'Agglomération, pour assister à la première soudure de rail à Jacou.

... ET DERNIÈRE SOUDURE À PEDRO DE LUNA



La plateforme étant posée sur une série de pieux forés tout le long du boulevard Pedro de Luna à Montpellier et les derniers rails soudés, l'heure est désormais aux finitions avec le revêtement de la plateforme, l'accrochage des lignes aériennes, la finition des trottoirs, ...

ACTUALITÉS → p. 8

JOURNÉE DE LA FEMME :
L'AGGLOMÉRATION ACTRICE
DE LA PARITÉ → 9

FOIRE : LES VITICULTEURS
À L'HONNEUR → 11

CONSEIL D'AGGLO → p. 12

**AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE
DU MAS DU ROCHET**
À PIGNAN, UNE PLATEFORME
TRÈS ÉCOLOGIQUE

SERVICES PUBLICS → p. 14

RUGBY : VIVRE LA COMPÉTITION
EN 2007 → 14

PROXIMITÉ : LE PASS'AGGLO ADOPTÉ
PAR 1 HABITANT SUR 4 → 15

ÉCONOMIE : APRÈS CAP GAMMA,
CAP DELTA → 16

CULTURE : VICTOIRE 2,
PÉPINIÈRE DE TALENTS → 17

ENVIRONNEMENT : UN 19^e POINT
PROPRETÉ À GRABELS → 20

PATRIMOINE : LÉO MALET,
RETOUR AU BERCAIL → 21

DOSSIER → p. 22

LE SCOT AMÉNAGE NOTRE AVENIR

VIES COMMUNES → p. 30

VACANCES DE PÂQUES : SE DISTRAIRE,
TOUT UN PROGRAMME → 30

LES ÉCHOS DES COMMUNES → 32

**PERSONNAGES D'HIER
ET D'AUJOURD'HUI**
ALFRED BRUYAS → 35
LEWIS TRONDHEIM → 36

BOL D'AIR À LAVÉRUNE → 38

ITINÉRAIRE GOURMAND → 40

AGENDA → 41

HARKIS : LE TÉMOIGNAGE DE TATIANA CAPUOZZI-BOUALAM

Vice-présidente de Montpellier Agglomération, présidente déléguée à l'Insertion par l'Économie, Tatiana Capuozzi-Boualam revient sur la qualité de l'accueil des Harkis à Montpellier depuis 30 ans.

TATIANA CAPUOZZI-BOUALAM CV EXPRESS

- Née le 10 février 1964 en Arles
Mariée, 3 enfants
Petite nièce du Bachaga Boualam
- 1990 : Maîtrise en Sciences économiques
Aix-en-Provence
- 1998 : D.E.A. Sciences politiques
*Université de Montpellier 1
Faculté de Droit*
- 2000-2002 :
→ Membre du Conseil économique et social Paris, section des Relations Extérieures
Nommée par Lionel Jospin
→ Vice-présidente du Comité National de suivi plan Harki (Paris, Délégation des Rapatriés)
Nommée par Elisabeth Guigou
→ Médiatrice sociale et culturelle
- 2003-2004 : Professeur d'Économie et de Sociologie Politique
Lycée Mas de Tesse à Montpellier

LES HARKIS, UNE HISTOIRE

Nous sommes Français de parents originaires d'Algérie du nord ; nos pères ont combattu en tant que supplétifs dans l'armée française contre les indépendantistes algériens.

Le statut du 7 novembre 1961 en donne une définition. « Les harkis sont les membres de formations supplétives dites harkas attachées à un corps de troupe, pour tout ce qui concerne l'encadrement, le contrôle et l'administration de leurs personnels ».

« Les accords d'Evian du 19 mars 1962 n'avaient rien prévu. Les familles de harkis ont ressenti un cruel sentiment d'abandon. »

Harka est un mot arabe qui signifie : le mouvement. Pendant la guerre d'Algérie : c'est la formation de supplétifs, levée pour renforcer l'action des unités régulières. Les harkas sont constituées à partir du 8 février 1956.

Quand fut proclamée l'indépendance de l'Algérie, la survie de ces hommes et de leurs familles a été mise en péril. C'est pour cela que le rapatriement des supplétifs et de leurs familles s'est



fait dans l'urgence et brutalement. Des milliers d'hommes et de femmes ont été abandonnés à leur sort au péril de leur vie. Les accords d'Evian du 19 mars 1962 n'avaient rien prévu. Les familles de harkis ont ressenti un cruel sentiment d'abandon. Arrivés en France dans des conditions difficiles, on les a isolés, puis installés dans des baraquements et des villages de tentes, sous la direction de militaires qui assuraient l'intendance (alimentation, vêtements, scolarité). Ce furent des lieux de rassemblement.

Depuis 1970, nombreux furent les problèmes posés par un rapatriement difficile : mesures prises dans l'urgence, confinement dans d'anciens camps militaires

(Bias, Saint-Maurice de L'ardoise, Près Saint-Jean, Larzac...) inadaptés à la situation des familles, avec des barbelés, des baraquements, des contraintes... et dans des cités HLM à la périphérie des grandes villes ; nombreux furent les facteurs qui ont coupé une partie de cette population de la société environnante, avec un repliement sur le village, phénomène de ghetto. Voilà ce que furent les premières années de vie sur le sol français.

LA DETTE DE LA FRANCE

Ces situations obligent les enfants de harkis (2^e et 3^e générations) à revendiquer des mesures générales en réparation des

préjudices subis. Ils demandent le plus souvent à la France de s'acquitter de la dette morale et matérielle envers la première génération. Ils exigent, pour la plupart, l'obtention de postes en contrat de droit public. Ce serait une preuve de reconnaissance, de dignité, d'honneur...

Dans les lieux de forte concentration de Harkis, on vérifie les premières réactions de mécontentement. Une population en souffrance. Mais quelle aide apporter, sans définir leurs particularités et leurs besoins ?

DES DIFFICULTÉS D'INSERTION RENFORCÉES

La logique d'enfermement dans laquelle on a maintenu longtemps ces familles, n'a pas permis d'observer une réussite des nombreuses politiques mises en œuvre par les Secrétaires d'Etat ou les Délégués aux rapatriés qui se sont succédés. Quand on évoque la question des enfants de harkis, on parle rarement de ceux qui ont socialement réussi. On évoque surtout le cas de ceux qui sont encore en situation de précarité : revenus très faibles, habitats groupés, chômage élevé, logés chez les parents...

Le contexte économique et social d'aujourd'hui ne favorise pas de bons résultats. Les situations de chômage et le problème de loge-

ment ne sont pas spécifiques à ce groupe de population. Ils s'étendent aux autres Français. Mais il est vrai, quand même, que nous vérifions dans toutes les familles de Harkis un taux de chômage plus élevé.

La plupart du temps, les jeunes de la seconde génération prennent leur sort en main, souhaitent réaliser l'unité de leur mouvement et apparaître comme des interlocuteurs responsables.

Une population souvent prise au piège de l'assistanat et qui oscille entre revendications identitaires et effort d'insertion.

Reviennent toujours les mêmes questions :
Doit-on considérer qu'ils échappent aux droits communs ?
Doit-on prévoir des mesures spécifiques ?

Il me semble que la « discrimination positive » qu'apporteraient des aides spécifiques risquerait de créer encore plus de problèmes sociaux, économiques, et se traduirait à terme par de la « discrimination négative ».

MONTPELLIER, UNE CITÉ D'INTÉGRATION

Pour m'être occupée de ce public, par le biais d'un poste de médiateur, mis en place par la Préfecture de Région et la DDTEFP de Montpellier, j'ai

très rapidement rencontré dans le cadre de ma mission, ceux de chez nous qui avaient des problèmes d'emploi et de logement.

Venant de la région « PACA », où était installée toute ma famille. En effet, elle vivait à Mas Thibert, à 17 km de la ville d'Arles, sur des étendues de terrains loin dans la campagne, dans des préfabriqués installés, où d'autres familles de Harkis étaient regroupées. Nous étions éloignés de la vie de la cité.

Contrairement à ce que j'ai pu vivre en Arles, des efforts importants ont été faits sur Montpellier pour loger les familles dans la ville de Montpellier (Fontcouverte, La Rauze, La Grappe). Ces personnes se trouvaient ainsi dans un environnement humain existant. Elles étaient voisines des populations d'accueil, ce qui n'est pas négligeable.

Il est incontestable qu'après l'urgence des années soixante, une politique volontariste a été menée sur Montpellier pour intégrer les Harkis et leurs enfants. Le projet de déménagement de la dernière cité de transit (La Grappe), prévoyant un relogement dans le nouveau Montpellier, en est l'exemple contemporain. En effet, dans le quartier

« Il est incontestable qu'après l'urgence des années soixante, une politique volontariste a été menée sur Montpellier pour intégrer les Harkis et leurs enfants. »

Odyseum en plein développement, la résidence Botticelli offre à ces familles des logements neufs et individuels, avec une politique de location accession, à des prix très intéressants. Quand on connaît le prix du foncier, on ne peut être que satisfait, et reconnaître le sérieux et le respect qui leur a toujours été accordé.

Aujourd'hui, face aux dérives communautaristes de certaines associations d'enfants de Harkis, il émerge une demande récur-

rente de la plupart des membres de la dernière génération : celle d'une insertion individuelle dans la communauté nationale. Cet état d'esprit ne signifie pas pour autant que ces jeunes veu-

« Aujourd'hui, face aux dérives communautaristes de certaines associations d'enfants de Harkis, il émerge une demande récurrente de la plupart des membres de la dernière génération : celle d'une intégration individuelle dans la communauté nationale. »

lent s'éloigner de leurs parents, puisque cette histoire collective appartient à chacun et à tous.

Il est important sur Montpellier comme ailleurs, que des réponses soient apportées à ces nouvelles requêtes, dans la mesure où elles constituent le socle d'une véritable intégration républicaine. Face aux orientations contestables de petits groupes, il est indispensable que les pouvoirs publics ne cèdent pas à la mode des « discriminations », qui ronge actuellement les fondements de la République.

Si j'ai une demande à faire, c'est que l'on cesse de faire du misérabilisme. C'est ainsi que l'on honorerait avec beaucoup de respect, ceux qui pour la plupart nous ont quitté. Eux, sont restés silencieux sur leur passé et sur les conditions de leur rapatriement sur le sol français, au moment où leur malheur était total.

Je me souviens du triste regard qu'avait mon père, qui n'osait pas parler de cette période, qu'il gardait en lui comme un secret enfoui.

Ce changement de mentalité de nos responsables politiques, depuis longtemps en vigueur sur Montpellier, est le meilleur moyen de lutter contre le dernier tabou attaché à nos familles et à beaucoup d'autres Français : la guerre d'Algérie. ♦



Tatiana Capuozzi-Boualam fait de l'insertion des jeunes une des priorités de son action au sein de l'Agglomération. Elle a lancé plus de vingt chantiers-écoles depuis 2002, comme celui du domaine de Fondespierre à Castries.



PHOTO : C. RENNER

SOUTIEN

LES ÉLUS DE L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES VITICULTEURS

Une délégation de Montpellier Agglomération, composée notamment de Jean-Pierre Moure, premier Vice-président, Yvon Pellet, maire de Saint Geniès des Mourgues, Vice-président de Montpellier Agglomération, délégué à l'économie agricole et viticole et Philippe Saurel,

conseiller d'Agglomération, s'est jointe au rassemblement pour la viticulture, le 15 février dernier à Béziers. Un rassemblement pour alerter le Gouvernement sur la situation de crise de la viticulture en France et particulièrement dans le Languedoc-Roussillon. Un cri désespéré, fort et digne, qui n'a toujours pas eu de réponse constructive à ce jour. ♦

REPÈRES
LA VITICULTURE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

- 320 caves coopératives
- 2600 caves particulières
- 30 000 emplois directs
- 6 000 emplois indirects

SALON

47 000 VISITEURS

47 000 visiteurs ont assisté au salon de l'habitat, du tourisme et des loisirs et au salon Créativa qui se tenaient du 2 au 5 mars au Parc des expositions à Pérols.

ANNIVERSAIRE

LA PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE FÊTE SES DIX ANS



Avec 400 000 visiteurs par an, la Piscine Olympique d'Antigone remporte un franc succès. Conçue par le célèbre architecte catalan Ricardo Bofill, la piscine olympique fêtera son dixième anniversaire du 15 au 17 juin prochain.

Au programme, des démonstrations sportives et une visite guidée des installations techniques de la piscine.



COMÉDIE

C'est le nom de la canette de vin de Pays d'Oc (Rouge, rosé ou blanc) lancée par six caves coopératives de l'Agglomération et la SOMIMON-Mercadis sur le stand de Montpellier Agglomération lors du salon Vinisud 2006. Des vins frais, légers et très aromatiques.

Revue DE PRESSE

HÉRAULT DU JOUR
5 mars 2006
Eva Sanchez

L'Agglomération de Montpellier est un modèle pour d'autres villes, y compris en dehors de nos frontières. Un groupe d'étudiants de l'Université de Barcelone, visite actuellement la ville pour analyser sa gestion culturelle.

« On a choisi Montpellier parce que, sans être une grande capitale européenne, sa politique culturelle est particulièrement développée. Il y a une vaste offre en relation avec le nombre d'habitants », commente Antoine Leonetti, coordinateur académique du Master de gestion culturelle de l'Université de Barcelone.

SOLIDARITÉ / SPORT

LES BIENFAITS AQUATIQUES D'ANTIGONE

« Permettre à des enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux d'être valorisés à travers la pratique d'activités sportives et culturelles adaptées à leurs capacités » : telle est la mission que s'est fixée le Montpellier Culture Sport Adapté. Depuis six ans, cette association organise, notamment, des rencontres autour d'activités motrices aquatiques à la Piscine Olympique d'Antigone. Le 11 février dernier, ils étaient une quarantaine en provenance de toute l'Agglomération à participer à cette manifestation gratuite qui permet aux personnes handicapées mentales de lutter contre la sédentarité et de découvrir les bienfaits du milieu aquatique. ♦



Propulsion, équilibre, respiration... Différents ateliers ludiques et pédagogiques permettent d'évaluer les aptitudes des participants.

RENSEIGNEMENTS

■ Tél. : 04 67 63 01 22

LOGEMENTS

L'AGGLOMÉRATION SUBVENTIONNE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

les propriétaires qui réalisent des travaux dans des logements de plus de 15 ans peuvent bénéficier de subventions. sur le territoire de la communauté d'agglomération, les dossiers sont à déposer à l'hôtel de montpellier agglomération. tél. : 04 67 13 69 62

VINISUD 2006

L'AGGLOMÉRATION MET SES VITICULTEURS À L'HONNEUR



Des acheteurs professionnels du monde entier ont dégusté les vins produits dans l'Agglomération.

3 1 817 visiteurs se sont rendus au Parc des Expositions de Montpellier à l'occasion du 7^e salon Vinisud. Ce rendez-vous international des vins et spiritueux méditerranéens a connu une progression de 15% de sa fréquentation par rapport à la précédente édition en 2004. Ces professionnels, venus pour 23% d'entre eux de l'étranger, ont notamment visité le stand de Montpellier Agglomération, présent pour la première année à ce carrefour devenu incontournable du premier vignoble



mondial. Distribution du Guide des vins de Montpellier Agglomération, dégustations, rencontres entre des acheteurs internationaux

Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, inaugure Vinisud en présence de l'Héraultaise Alexandra Rosenfeld, Miss France 2006, de Michel Thénault, Préfet de l'Hérault, de Jean-Pierre Bories, président du salon Vinisud et de Philippe Coste, président du Comité interprofessionnel des vins du Languedoc.

et des producteurs de l'Agglomération... Ces trois jours de salon ont été consacrés à la promotion de la viticulture du territoire. Une nouvelle action de soutien envers cette profession en crise. ♦

STATION D'ÉPURATION MAERA (EX-CÉREIRÈDE) À LATTES

DES EAUX CLAIRES ET NON POLLUÉES



Cinq mois après la mise en service de la station d'épuration Maera (ex-Céreirède) à Lattes et deux mois après celle de l'émissaire de rejet en mer, les eaux du Lez ont retrouvé leur clarté et le milieu marin autour de l'émissaire n'a subi strictement aucune pollution. Les résultats des multiples analyses journalières effectuées, tant dans le milieu marin que dans le Lez, sont très satisfaisants et confirment les prévisions. Ils montrent que les nouveaux ouvrages

respectent largement l'arrêté préfectoral d'autorisation. Ainsi, les rejets sont traités à 93% et les normes constatées

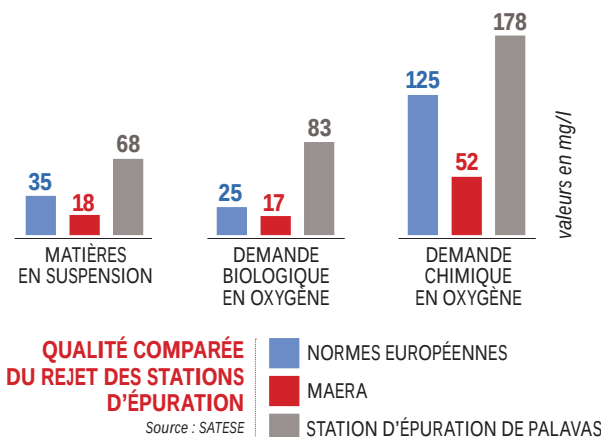
« Notre station d'épuration fait partie des meilleures installations construites aujourd'hui »

Georges Frêche,
président de Montpellier Agglomération

sont 2 à 3 fois inférieures aux normes européennes et à celles relevées avant la mise en service de Maera. ♦

MAERA (EX-CÉREIRÈDE), LES PREMIÈRES BONNES NOTES

Face à la modernité technologique de la station d'épuration Maera, la station de Palavas-les-Flots apparaît de plus en plus obsolète. Elle reste responsable de la pollution directe des étangs et des nuisances olfactives environnantes, en particulier l'été.



4 800 analyses par an

Avec la mise en service de l'émissaire, Montpellier Agglomération a lancé la réalisation du suivi du milieu naturel afin de vérifier la qualité des eaux. Ce vaste programme de prélèvements représente plus de 4 800 analyses par an effectuées par Créocéan et le BCEOM, dans le cadre du protocole mis en place par l'IFREMER et les agences de l'eau.



MUSÉE



Du néolithique au moyen âge, Lattara (Lattes) et son port ont joué un rôle considérable dans l'histoire de notre territoire.

Musée Archéologique de Lattes
Tél. 04 67 99 77 20

ÉCONOMIE

la zone franche de la mosson vient enfin d'être étendue de 9,1 ha. une centaine d'entreprises pourront s'installer et 1200 emplois pourront être créés.

RESTAURATION

les restaurateurs montpelliérains Laurent et Jacques Pourcel du Jardin des Sens confirment leurs deux étoiles dans le guide Michelin 2006.

OLÉICULTURE / CONCOURS

L'HUILE D'OLIVE DE PIGNAN EN OR

En 2005, l'huile «toutes variétés» de la coopérative oléicole de Pignan obtenait la médaille d'argent au Concours Général Agricole ; En 2006, c'est la médaille d'or qui récompense cette savoureuse huile. Une huile d'or, fruit du travail de 65 communes adhérentes à la coopérative, produite cette année à raison de 3945 litres. A découvrir les autres variétés de la coopérative : « la Rougette de Pignan », « la Lucques » et « la Picholine » ♦

Lieu de vente : 37, route de Murviel à Pignan
Tél. : 04 67 47 70 22

BIENNALE



5^e festival international du film sur l'argile et le verre.

L'objectif de ce festival biennal est de faire rayonner les domaines de l'argile et du verre, en soutenant la production de films et en stimulant les échanges culturels internationaux sur ces univers.

Du 31 mars au 2 avril 2006

80

C'est le nombre de nouvelles colonnes à verre, en plus des 650 déjà réparties sur le territoire de l'Agglomération, qui seront installées au printemps dans les résidences acm de l'ouest et du nord de Montpellier.

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION ET LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON RECONNUES PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ POUR LES SCIENCES DU VIVANT

« Ce sont 200 emplois directs qui vont rapidement émerger, et près de 3 000 dans les trois ans »

Georges Frêche,
président de Montpellier Agglomération

Le projet Orphème a obtenu le 6 mars, à l'issue d'un CIACT (Comité interministériel de l'aménagement et de la compétitivité des territoires) le label «pôle de compétitivité». Une reconnaissance qui vient couronner le travail mené par Montpellier Agglomération et le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon réunis au sein de l'association Holobiosud qui regroupe également entreprises, recherche et enseignement supérieur. ♦

VICTOIRE POUR ÉMILIE !

La montpelliéraine Émilie Simon vient de remporter la Victoire de la Musique originale de cinéma et de télévision le 4 mars pour la bande originale qu'elle a composée pour le film «la marche de l'empereur». Film oscarisé à Los Angeles, le 6 mars, dans la catégorie «meilleur documentaire».

JOURNÉE DE LA FEMME

LES FEMMES DE L'AGGLOMÉRATION À L'HONNEUR



Comme le disait le poète Aragon, «la femme est l'avenir de l'homme», rappelait le 8 mars, Jean-Pierre Moure, premier Vice-président de Montpellier Agglomération, dans la nouvelle salle de réunion Marianne de l'Hôtel d'Agglomération, baptisée à l'occasion d'une petite fête conviviale donnée en l'honneur du personnel féminin de la Communauté d'Agglomération de Montpellier. «Ce sont elles qui posent un regard moderne sur la société», poursuivit-il, se réjouissant de leur présence majoritaire dans notre collectivité.

En effet, 52% du personnel est féminin et se répartit harmonieusement dans toutes les catégories de la fonction publique, en particulier dans les postes d'encadrement (voir encart ci-contre). «Cette représentation n'est pas

une application de quotas, mais le fruit d'un recrutement sur les compétences», s'est félicité François Delacroix, directeur général des services qui avait pour l'occasion invité les 14 femmes directrices générales des services des 31 communes de l'Agglomération.

Les femmes figurent dans la plupart des postes clés de l'administration :

Chef de Cabinet, Directrice du Contrôle de gestion, Directrice du centre de données, Directrice du foncier et de l'aménagement opérationnel, Directrice du développement économique et de l'emploi, Directrice du pôle ressources et moyens, Directrice des ressources humaines, Directrice des finances, Directrice des moyens généraux et des bâtiments, Directrice des piscines.



Les élus donnent le nom de Marianne à l'une des salles de réunion de l'Hôtel d'Agglomération. (De gauche à droite) Françoise d'Abunto, Marie-Christine Chaze, Christiane Fourteau, Jean-Pierre Moure et Maryse Ruban.

Toutes les intervenantes, dont Michèle Desplanques, maire de Saint-Drézéry (17 femmes employées par la Mairie sur un effectif de 22) ou Maryse Ruban, conseillère d'Agglomération et déléguée aux droits des femmes à la Ville de Montpellier, ont souligné que si la parité fonctionnait bien dans nos structures communales, le chemin était encore long dans le monde et en France pour une vraie reconnaissance des femmes. ♦

REPÈRES

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION ACTEUR DE LA PARITÉ

- 1290 salariés
- 667 agents féminins dont 2 emplois jeunes et 1 contrat d'apprentissage
- 52% de femmes
- 50% de femmes catégorie A
- 51% de femmes catégorie B
- 53% de femmes catégorie C

VŒUX

SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS PUBLICS

Le Conseil de Communauté exprime sa solidarité et son soutien sans faille aux agents de la TAM, victimes d'agressions, et demande au gouvernement la création d'une véritable police des transports sur l'Agglomération de Montpellier.

Affaire n°4 adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

POUR UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE DU LOGEMENT SOCIAL

Le Conseil d'Agglomération demande au gouvernement de rejeter tout amendement ayant pour objectif d'assouplir l'article 55 de la loi SRU. L'adoucissement des invitations à la construction de logements ne favorise pas la mixité sociale et apparaît comme une marque d'incompréhension des récents événements sociaux.

Affaire n°5 adoptée (78 pour, 5 abstentions, 6 refus de prendre part au vote).

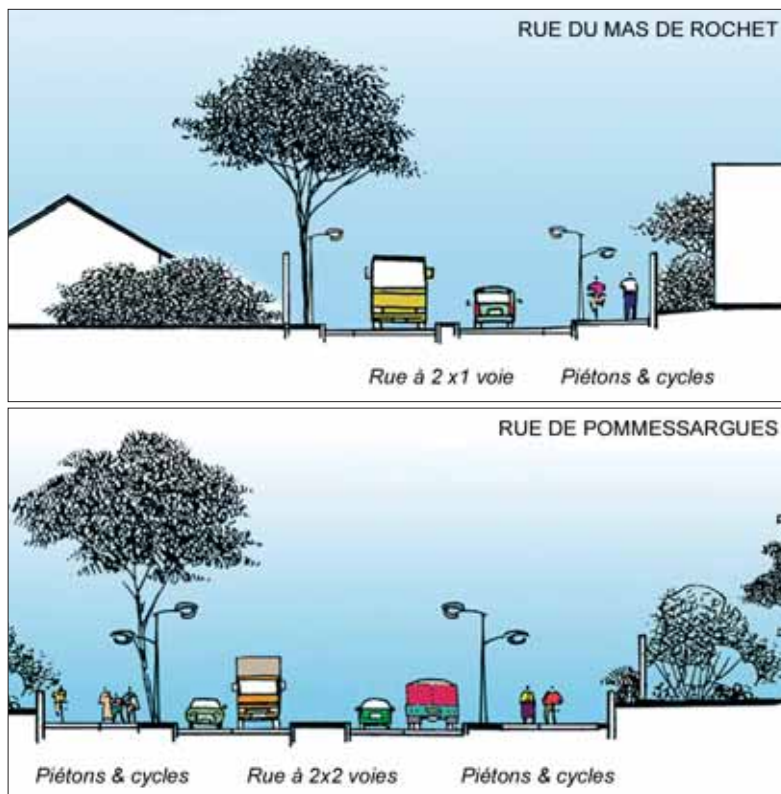
ASSURANCES ET COLLECTIVITÉS LOCALES

Les conditions d'assurances des structures institutionnelles, du fait des risques sociaux et climatiques d'exception, entraînent une forte augmentation des cotisations supportées par les contribuables, voire l'impossibilité de trouver un assureur. Le Conseil demande à l'État d'assumer sa responsabilité civile (Loi du 7 janvier 1983) et de mettre en place un dispositif d'indemnisation rapide.

Affaire n°6 adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

lors de la séance du conseil de communauté du 17 février 2006, 57 affaires ont été inscrites et votées à l'unanimité. sur 90 membres, 89 étaient présents ou représentés.

VOIRIE



LE CHIFFRE

15,5

MILLIONS D'€ HT

C'est l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération intégralement financée par Montpellier Agglomération.

Compte tenu de la distribution de la circulation entre la nouvelle voie et les rues de la Pompignane et du Salaison, cette nouvelle voie sera aménagée selon trois sections distinctes : un profil à 2 x 2 voies sur le tronçon compris entre le giratoire Benjamin Franklin et la rue du Salaison, un profil à 2 x 1 voie sur le tronçon compris entre la rue du Salaison et l'allée des Lacs, puis enfin un profil à 2 x 2 voies sur le tronçon compris entre l'allée des Lacs et la trémie Charles de Gaulle.

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU MAS DE ROCHET

Montpellier Agglomération prévoit d'aménager l'avenue du Mas de Rochet sur les communes de Montpellier et de Castelnau le Lez pour améliorer les conditions de circulation.

Il s'agit d'abord de construire un nouvel ouvrage sous les voies ferrées de Réseau Ferré de France, débouchant Allée des Lacs, pour remplacer l'actuel passage étroit existant sur l'avenue de la Pompignane, qui provoque des embouteillages et qui pose des problèmes aux piétons et aux cyclistes. Puis d'aménager la rue du Mas de Rochet, jusqu'au giratoire Benjamin Franklin. Cette infrastructure assurera une fonction de transition entre Port Marianne au Sud, depuis la rue Henri Becquerel, Castelnau le Lez et le quartier Hôpitaux-Facultés au Nord, jusqu'à l'avenue de la Justice de Castelnau. Elle pro-

posera également une alternative efficace à la traversée du centre de l'Agglomération et une fonction de distribution des échanges. Toutes les dispositions ont été prises afin d'améliorer les conditions d'insertion de l'actuelle rue du Mas de Rochet dans son environnement : limitation de la vitesse, sécurisation des accès, traitement acoustique adapté. Le secteur sera valorisé par des aménagements paysagers et architecturaux. Un séparateur central et des carrefours giratoires permettant le retournement des véhicules sont prévus. Des traversées piétons et cycles seront aménagées. ♦

Affaire n°49 adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Le calendrier

Sous réserve de l'obtention de la déclaration d'utilité publique en fin d'année 2006 et des libérations d'emprises foncières, la mise en service d'une partie de la voirie pourrait se faire en 2008, puis de la totalité en 2009, après construction par Réseau Ferré de France du nouveau passage inférieur sous les voies ferrées.

Les personnes intéressées par le projet seront prochainement informées des dates de réunions publiques de concertation qui se dérouleront à Montpellier et à Castelnau le Lez.

DE NOUVEAUX MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LE COMPLEXE YVES DU MANOIR

La construction du complexe Yves du Manoir dans le quartier Ovalie a démarré. Actuellement, le chantier se poursuit normalement pour une ouverture prévue en juin 2007. Le Conseil a entériné le résultat d'appels d'offres concernant les aménagements intérieurs (étanchéité, serrurerie, menuiserie, cloisons, faux plafond) pour un montant de 5 237 600 € HT.

Affaire n°14 adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

CULTURE

FRANCOISE-GIROUD, UNE MÉDIATHÈQUE BRANCHÉE ET ÉCOLOGIQUE

La médiathèque Françoise-Giroud de Castries actuellement en chantier pourrait être inaugurée en septembre 2007. Cet établissement sera l'un des premiers établissements publics bénéficiant d'une production d'énergie électrique photovoltaïque.

Affaire n°22 adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

À PIGNAN UNE PLATEFORME TRÈS ÉCOLOGIQUE



Une nouvelle plateforme de régie de collecte sera construite à Pignan sur le site des Molières. Cette plateforme, qui comprendra un bâtiment de parcage pour les véhicules de collecte, un bâtiment de vie, une aire de lavage et un parking de 50 places, sera un exemple parfait de prise en compte de l'environnement et des économies d'énergie.

Sur la face sud des toitures, une série de piles sur 888 m² permettra une production d'électricité photovoltaïque. D'autre part, 10 m² de capteurs solaires permettront la production d'eau chaude.

Ce projet pilote en matière d'environnement a été soumis à l'ADEME et à la Région Languedoc-Roussillon dans la cadre des projets Prométhée. Il a été classé 2^e sur 21, ce qui a permis l'attribution d'une subvention de 160 000 € H.T. Cette nouvelle plateforme prévoit aussi la mise en œuvre d'une gestion exemplaire de l'eau. Cette gestion concerne : l'eau pluviale qui sera captée et servira pour le lavage des bennes à ordures, le réemploi des eaux usées et de lavage et la réalisation d'un bassin d'orage. ♦

Affaire n°39 adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

PHOTOVOLTAÏQUE

LA RÉGION S'ENGAGE, L'ÉTAT SE DÉGAGE

Le plan régional pour les énergies renouvelables et la lutte contre les gaz à effet de serre, adopté en février dernier par la Région, constitue un levier essentiel pour relever le défi du développement durable en Languedoc-Roussillon. Dans le cadre de ce plan, la Région relance l'appel à projet régional Photovoltaïque raccordé au réseau, et ce, malgré la décision de l'État de ne plus soutenir ce type de projets.



Montpellier Agglomération

HARMONIE
Directeur de la Publication : Jean-Pierre Moure

Rédaction :
Daniel Hildesheim
Stéphanie Iannone
Mireille Picard

Photos :
Montpellier Agglomération
Vincent Daverio sauf mention

Ont collaboré à ce numéro :
Marion Chaulet

Maquette :
Cédric Labbe
Direction de la Communication

Impression :
Actis
Tél. : 01 49 26 14 00

Distribution :
La Poste

Tirage :
200 000 exemplaires

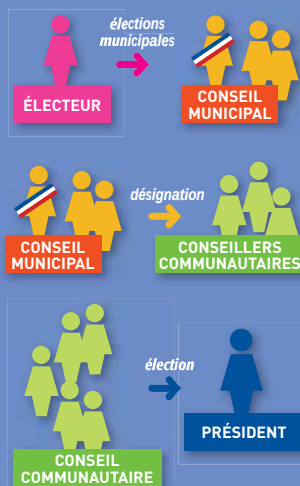
Dépôt légal :
Mars 2006

Direction de la communication,
Montpellier Agglomération :
50 place Zeus - BP 9531
34045 Montpellier cedex 01.
Tél. : 04 67 13 60 00.
www.montpellier-agglo.com



Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé

AGGLO MODE D'EMPLOI



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Ce sont les Conseillers municipaux des communes membres qui désignent leurs représentants au sein du Conseil Communautaire de Montpellier Agglomération. Le nombre de sièges, et donc de voix, est attribué à chacune des 31 communes proportionnellement à sa population, une même commune ne pouvant toutefois disposer de plus de la moitié des sièges et chaque commune ayant au moins un siège.

Composé de 90 membres, il en constitue l'organe délibérant. L'ensemble des conseillers décident des actions engagées par la Communauté d'Agglomération de Montpellier. Le Conseil Communautaire vote des délibérations qui sont exécutoires après affichage et transmission au Préfet.

LE PRÉSIDENT

Le Président est élu par les membres du Conseil Communautaire, à la majorité des voix. Il est l'exécutif de la collectivité. C'est le Président qui prépare et exécute les délibérations du Conseil. Il détermine, en collaboration avec les Vice-présidents et le Conseil Communautaire, les objectifs et les moyens à mettre en place pour les atteindre. Il est l'autorité territoriale et le représentant institutionnel.

Le bureau regroupe le Président, les 27 Vice-présidents ainsi que le représentant du Président à la Commission d'Appel d'Offres. Ses membres sont élus par l'organe délibérant.

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION ACCUEILLE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

Pour que la manifestation de 2007 soit un grand succès, l'Agglomération de Montpellier vient de signer un contrat GIP (Groupement d'intérêt public) avec l'ensemble des partenaires. D'autre part, l'Agglomération construit le complexe de rugby Yves du Manoir qui permettra aux équipes de s'entraîner avant les matches qui se dérouleront au stade de la Mosson.

L'Agglomération de Montpellier sera représentée, au sein d'un Comité territorial de Rugby, par Jean-Pierre Bouvier, Vice-président délégué aux Sports.

L'ÉQUIPE D'AUSTRALIE À MONTPELLIER



L'équipe d'Australie devant la Piscine Olympique d'Antigone le 27 octobre 2005.

Du 30 août au 30 septembre 2007, les Australiens prendront leurs quartiers d'été à Montpellier. Une vaste délégation composée des membres de l'équipe des Wallabies, de l'encadrement, de journalistes et des familles des joueurs s'installera pendant la Coupe du Monde de Rugby en centre-ville. Cette équipe la plus titrée au niveau mondial (1991 et 1999) s'entraînera dans le futur stade Yves du Manoir et à la Piscine Olympique Antigone avec pour objectif d'enrichir son palmarès !

LE 12 AVRIL

Montpellier Agglomération organise, en partenariat avec le Comité Territorial de Rugby, un colloque sur le thème « Coupe du Monde et impact touristique » qui réunira, à l'Hôtel d'Agglomération, les collectivités partenaires et tous les professionnels intéressés.

sport

COUPE DU MONDE DE RUGBY 2007

LA BILLETTERIE EST OUVERTE

Dans 18 mois, la Coupe du Monde de Rugby, 3^e événement sportif mondial, fera vibrer l'Agglomération. Réservez dès à présent les meilleures places au stade de la Mosson.



En avril, la billetterie de la Coupe du Monde de Rugby 2007 est ouverte au public*. 800 000 billets sont mis en vente sous forme de packs (ville ou équipe) regroupant plusieurs billets pour des matches différents. Dès l'automne prochain, 800 000 billets supplémentaires seront vendus à l'unité.

Assister aux matchs à Montpellier

Le Pack Ville permet de vivre la Coupe du Monde «à domicile» en assistant aux matches de poule se déroulant dans une même ville et à un quart de finale. Six packs comprenant les rencontres à Montpellier sont proposés (voir encadré ci-contre).

Soutenir une équipe

Le Pack Equipe permet aux passionnés de suivre leur équipe ➡

► favorite, parmi les huit nations majeures du rugby (France, Angleterre, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Australie, Irlande, Pays de Galles, Ecosse), tout au long de la compétition, y compris jusqu'à son quart et sa demi-finale. Parmi ces grandes équipes, deux joueront un match à Montpellier : l'Australie et l'Afrique du Sud. ♦

* Du 5 novembre 2005 au 9 avril 2006, une première phase de mise en vente de billets a été proposée aux licenciés.

PACKS VILLE** :

► Pack 46 :

Afrique du Sud/Amérique 3 (30/09/07)
+ Samoa/Repêchage 2 (16/09/07)
De 38 à 184 €

► Pack 47 :

Australie/Fidji (23/09/07)
+ Amérique 3/Repêchage 2 (12/09/07)
De 29 à 119 €

► Pack 48 :

Pack 46 + 47
+ 1/4 de finale à Saint-Denis (7/10/07)
De 116 à 533 €

► Pack 49 :

Pack 46 + 47
+ 1/4 de finale à Marseille (6/10/07)
De 116 à 533 €

► Pack 50 :

Pack 46 + 47
+ 1/4 de finale à Marseille (7/10/07)
De 116 à 533 €

► Pack 51 :

Pack 46 + 47
+ 1/4 de finale à Cardiff au Pays de Galles (6/10/07)
De 125 à 573 €

** Prix donnés à titre indicatif

PACKS ÉQUIPE :

De 130 à 1 230 € pour l'Australie et l'Afrique du Sud

OÙ COMMANDER LES PLACES ?

- Par Internet : www.france2007.fr
- Par téléphone 0892 69 15 07 (0,34€ la minute)
- Aux agences de la Société Générale
- A Virgin, Auchan, E-Leclerc, Cora et Cultura et réseau France Billets (Carrefour, Fnac, Géant).

proximité



Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, remet à Jean-Marc Sanabré – le 100 000^e possesseur du Pass'Agglo – un voyage pour deux personnes à Shanghai.

PASS'AGGLO DÉJÀ 100 000 CARTES DISTRIBUÉES

Un an après son lancement, un habitant sur quatre de la Communauté d'Agglomération de Montpellier a adopté le Pass'Agglo. Un succès unique en France.

Avec 100 000 Pass'Agglo distribués après seulement un an d'existence, cette petite carte gratuite qui offre de plus en plus d'avantages, est devenue indispensable. Un succès exceptionnel qui conforte Montpellier Agglomération dans sa mission de service aux habitants de son territoire.

Des réductions à profusion

Nominative, la carte Pass'Agglo permet de bénéficier de tarifs privilégiés dans de multiples équipements de l'Agglomération adaptés aux goûts de chaque membre de la famille. Toute l'année, des entrées ou des abonnements à prix réduits sont proposés dans les médiathèques, les piscines, le planétarium Galilée, la patinoire Vegapolis, Agropolis Museum, l'Ecolothèque, le pavillon du Musée Fabre... Et récemment au musée archéologique Henri Prades de Lattes, géré depuis le 1^{er} janvier par Montpellier Agglomération.

Avec le Pass'Agglo, de nombreux spectacles sportifs, culturels et salons sont également accessibles à des tarifs préférentiels. Avant d'assister à un match de football ou de vous rendre à la Foire Internationale de Montpellier, pensez au Pass'Agglo !

A chaque nouvel événement sur le territoire, la liste des privilèges réservés aux détenteurs de cette petite carte s'allonge. Le Pass'Agglo facilite également vos déplacements. En effet, il permet d'économiser un euro pour garer son véhicule aux parkings relais

« Cette carte marque notre volonté d'une politique de proximité qui sera encore plus développée dans les mois qui viennent »

Georges Frêche,
président de Montpellier Agglomération

de la ligne 1 et prendre le tramway. Sans oublier son utilité pour accéder aux 19 Points Propreté de Montpellier Agglomération, où sa présentation est obligatoire (voir page 20). ♦

Comment se procurer le Pass'Agglo ?

Les habitants de la Communauté d'Agglomération de Montpellier peuvent se le procurer gratuitement dans les 8 Maisons de l'Agglomération (coordonnées page 46), munis d'une carte d'identité, d'une photo et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

L'actu du Pass'Agglo

Tous les trois mois, le journal « L'Actu du Pass'Agglo » est adressé au domicile des détenteurs de la carte. Ce trimestriel informe régulièrement la population sur les nouveaux services rendus par le Pass'Agglo pour profiter au mieux des équipements de l'Agglo et des événements qu'elle organise tout au long de l'année.



**GERARD MATHERON
NOUVEAU DIRECTEUR
DU CIRAD**



© CIRAD

Scientifique, spécialiste de la génétique animale, bien connu du monde scientifique montpelliérain, Gérard Matheron, 57 ans, a été nommé le 1^{er} mars directeur du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agromomique pour le développement). Il occupait jusqu'à présent le poste de directeur de recherche à l'INRA (Institut national de la recherche agromomique).

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION AU SALON INTERNATIONAL DES BIOTECHNOLOGIES

Pour la 6^e année consécutive, Montpellier Agglomération participe au plus important salon mondial consacré aux biotechnologies : Bio 2006. Cette manifestation, qui se déroule cette année à Chicago du 9 au 12 avril, attire plus de 18 000 visiteurs originaires de 56 pays. Le stand de Montpellier Agglomération, où seront présentes les entreprises Genepep, Skultech et Neureva, a pour objectif de promouvoir le pôle de compétitivité Orpheme (voir p.11) et le tissu biotechnologique local, de faciliter la mise en relation des entreprises locales et extérieures, ainsi que d'attirer des investisseurs étrangers.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le n°227 d'Harmonie. Le joueur du MHB champion d'Europe figurant sur la photo de Une est le gardien de buts Daouda Karaboue et non pas Damien Kabengele.

L'HOMME DE L'ANNÉE

Eric Bérard, directeur général de la SERM, la Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine, a reçu le Prix de l'homme de l'année décerné par l'association Femmes de décisions et d'actions.

économie

© D. R.



Cap Gamma et Cap Delta ont été conçus par les architectes Gilles Chrétien et Jean-Luc Martineau.

APRÈS CAP GAMMA, CAP DELTA L'AGGLOMÉRATION « BOOSTE » L'EMPLOI

Avec Cap Delta, Montpellier Agglomération enrichit son offre immobilière d'entreprises. Ouverture prévue début 2007 sur le parc Euromédecine.

Dans un an, l'entreprise Idenix, spécialisée dans les anti-viraux, occupera entièrement l'hôtel d'entreprises de Montpellier Agglomération, Cap Gamma, inauguré le 5 mars 2004 à Euro-médecine.

Face au succès de ce bâtiment, dont cette société américaine de biopharmacie s'est très rapidement portée candidate, Montpellier Agglomération a lancé, plus tôt que prévu, la construction d'un deuxième immeuble dédié aux biotechnologies et à la biopharmacie. Baptisé Cap Delta, ce bâtiment jumeau de 3 500 m² permettra d'accueillir de nouvelles sociétés innovantes. Laboratoires, bureaux, salle de réunions, locaux pour stockage... Montpellier Agglomération s'est



Tatiana Capuozzi-Boualam, Vice-présidente de Montpellier Agglomération a scellé la 1^{ère} pierre de l'édifice en présence de Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, d'André Vezhinet, président du Conseil général de l'Hérault, de Bernard Prunet, maire de Grabels, Vice-président de Montpellier Agglomération, et de Marie-Christine Chaze, Vice-présidente de Montpellier Agglomération.

fortement mobilisée pour faire des biotechnologies une réalité économique et un secteur majeur du développement de l'Agglomération. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS
www.tech-montpellier.com

FINANCEMENT

5 777 000 euros

- Montpellier Agglomération : 868 000€
- Département de l'Hérault : 165 000€
- Région Languedoc-Roussillon : 225 000€
- État : 159 000€
- Le solde est financé par les emprunts SERM et couvert par les recettes de location.

Des entreprises attendent déjà l'ouverture de Cap Delta

- **Maxmat** : automates de diagnostic médical (23 emplois)
- **ID Vet** : diagnostic vétérinaire (7 emplois)

Deux hôtels d'entreprises au cœur du Parc Euromédecine

Situé sur les communes de Grabels et de Montpellier, Euromédecine est le premier parc d'activités tertiaires de Montpellier Agglomération par sa superficie (172 hectares). Il héberge 221 entreprises majoritairement du secteur médical, employant 5 640 personnes. Ce parc est au centre d'un pôle important des sciences du vivant avec des centres de recherche tels que l'Inserm, le CNRS, le CHU, les Universités Montpellier I, II, III, Sanofi - Synthelabo et le parc Agropolis.

UN DIMANCHE EN ROLLER OU À VÉLO

Tous les derniers dimanches du mois, le MUC Roller organise une grande randonnée familiale en roller ou à vélo sur les pistes cyclables de l'Agglo et de ses environs. Des moniteurs du club encadrent la quarantaine de participants de tous niveaux, enfants et adultes, qui roulent sur des parcours sécurisés.

Renseignements :
www.muc-roller.com

SOUSCRIPTION POUR L'ACHAT D'UNE ŒUVRE DE GERMAINE RICHIER

À l'occasion de la réouverture du musée rénové, les Amis du Musée Fabre lancent une souscription pour l'achat de « l'Araignée », une sculpture de Germaine Richier, artiste de renommée internationale, originaire de la région et élève de l'école des Beaux-Arts de Montpellier.

Renseignements : 04 67 60 63 50

LE MUSÉE FABRE DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION RÉCOMPENSÉ

L'exposition « L'art de la Serenissima », qui sera présentée par le musée Fabre en octobre prochain, vient de recevoir le label d'exposition d'intérêt national, attribué par le ministère de la Culture et de la Communication. Cette exposition se déclinera en France d'octobre 2006 à février 2007, en sept expositions inédites présentant les richesses des collections françaises dans le domaine du dessin italien des XVII^e et XVIII^e siècles.

« L'art de la Serenissima », dévoilée par le musée Fabre de Montpellier Agglomération, est une exposition d'une centaine d'œuvres dévolue aux dessins vénitiens.

JEU DE PISTE AU MUSÉE FABRE

Dans le cadre de l'exposition « (re) Découvrir les collections du musée Fabre », Montpellier Agglomération et le musée proposent deux formules originales pour découvrir l'exposition : le jeu de piste ou les chemins de découverte, pour parcourir en famille et de manière ludique l'exposition, pendant les vacances scolaires ou les week-ends.

culture

VICTOIRE 2 À SAINT JEAN DE VÉDAS UNE PÉPINIÈRE DE TALENTS



Le groupe Navarro en répétition lors de l'inauguration des nouveaux studios conçus par l'architecte Yvan Peytavin.

Après Victoire 2, la nouvelle salle de concert, c'était au tour de ses 6 studios d'enregistrement et de répétition d'être inaugurés le 11 février dernier. Un service inédit.

Professionnels ou amateurs, célébrités ou anonymes, tous les artistes des musiques actuelles trouvent dans Victoire 2 leur espace d'expression. Cette pépinière de talents, où plus de 2000 groupes et artistes, parmi les plus connus en France et dans le monde, ont foulé la scène en presque 20 ans, s'est totalement transformée ces deux dernières années. Plus grande, plus adaptée, plus esthétique, mieux équipée, Victoire 2, c'est aujourd'hui une salle de 700 places qui accueille une soixantaine de concerts chaque année, mais aussi six studios de répétition et d'enregistrement flambant neufs, insonorisés et équipés de matériels entièrement renouvelés. Un atout majeur pour répondre à la forte demande des musiciens locaux. « Ces studios vont permettre de dynamiser un peu plus la scène



De g. à d. : Yvan Peytavin, architecte, Marie-Christine Chaze, Vice-présidente chargée de la culture, Isabelle Petit, directrice de Victoire 2, Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, Jacques Atlan, maire de Saint Jean de Védas.

locale », assure Marie-Christine Chaze, Vice-présidente de Montpellier Agglomération déléguée à la Culture. Cette restructuration permet aujourd'hui à la Communauté d'Agglomération de Montpellier de disposer d'un lieu qui fait référence dans le domaine des musiques actuelles, tant au plan local que national. ♦

QUE COMPRENNENT CES 6 STUDIOS ?

L'ensemble comprend 4 locaux de 25 à 30 m², une cabine de DJ équipée de deux platines et d'une table de mixage et un studio de 38 m² avec une cabine attenante destinée aux grandes formations et à l'enregistrement de maquettes. Chaque studio dispose d'une batterie et d'une sono avec micros pour le chant. Des amplis basse et guitare sont également proposés. Des locaux de stockage sont mis à la disposition des adhérents pour entreposer leur matériel entre chaque répétition.

FINANCEMENT 2 025 000 euros

- Montpellier Agglomération : 1 464 500 €
- État : 300 000 €
- Région Languedoc-Roussillon : 228 000 €
- Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) : 32 500 €

STAND'ART - VICTOIRE 2

Tél. : 04 67 47 91 00
www.victoire2.com

L'ATELIER DE GUSTAVE COURBET, UN CHEF D'ŒUVRE NÉ À MONTPELLIER

Le 20 avril à 18h30, à l'Institut de Botanique, les amateurs d'art ne manqueront pas la conférence de Sylvain Amic, conservateur au Musée Fabre, commissaire de l'exposition « Bonjour, Monsieur Courbet ! », organisée en 2003.

Lorsque Gustave Courbet arrive à Montpellier en 1854 à l'invitation de son mécène Alfred Bruyas, sa carrière artistique est à un tournant. L'idée d'un tableau bilan est déjà présente dans son esprit, le séjour en Languedoc va être déterminant pour la genèse de ce « tableau-monstre » qu'aucune tentative d'interprétation n'a définitivement élucidé.

LE MUSÉE FABRE S'EXPOSE EN SUISSE



© PATRICK DUCHÈNE

« Ruth et Booz » du Montpelliérain Frédéric Bazille fait partie des « Chefs-d'œuvre du Musée Fabre » exposés jusqu'au 5 juin à la Fondation de l'Hermitage à Lausanne. Une rétrospective exceptionnelle de 130 œuvres du XVII^e au XIX^e siècles.

patrimoine culturel



LÉO MALET « RETOUR AU BERCAIL »

La famille de Léo Malet fait don à la médiathèque d'Agglomération Emile-Zola de souvenirs précieux appartenant au père de Nestor Burma qui fut aussi poète, romancier et ami des surréalistes.

Né à Montpellier, dans le quartier de Celleneuve en 1909, ce poète surréaliste et romancier, est connu surtout pour avoir créé le personnage du détective Nestor Burma. Adolescent, Léo Malet fréquente les anars, écrit des romans de cape et d'épée et fait mille petits boulots avant de partir à Paris où il fréquentera les surréalistes comme Breton et Dali.

Pourtant, le chantre des quartiers populaires parisiens gardera toujours un lien privilégié avec sa ville natale. En 1987, il est présent aux côtés de Georges Frêche à la pose d'une plaque commémorative sur la façade de sa maison natale. En 1996, c'est

son fils Jacques, qui vient inaugurer l'école Léo Malet à Celleneuve. En juin 1998, Michel Marmin, ami de la famille Malet, fait don à la bibliothèque du manuscrit du Journal secret de Léo Malet édité et publié aux éditions Fleuve



« À l'époque je vendais des journaux dans la rue, Dali est souvent venu me voir. C'était un garçon timide avec des yeux de gazelle. Jamais on n'aurait pu imaginer qu'il allait faire les excentricités dont il est coutumier »

Léo Malet

accueillir ce fonds précieux qui, outre les aventures de Nestor Burma, retrace la période anarchiste de l'écrivain et sa vie avec ses amis surréalistes. La donation comprend des manuscrits, livres, photographies, ainsi que des objets comme le bureau donné par Dali, la machine à écrire du secrétaire de Léon Trotsky et sur laquelle Léo Malet a tapé l'ensemble des Nestor Burma, un masque mexicain offert par André Breton... ♦

BIENTÔT UNE EXPO

Une grande exposition « Retour au bercail » inspirée du titre d'une aventure de Nestor Burma « Nestor Burma revient au bercail » dans lequel le héros revient à Montpellier sera organisée par la médiathèque Émile-Zola d'octobre à décembre 2006 en hommage à l'un des « maîtres » du roman policier.

> TRAMWAY
> LIGNE 2
RETROUVEZ TOUS LES DÉTAILS DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR
www.montpellier-agglo.com/tam

CONCERTATION

(MONTPELLIER – LATTES)

EXTENSION DU PARC GAROSUD

L'aménagement du parc d'activités Garosud démarré en 1992 sur le territoire de la Ville de Montpellier est entré dans sa dernière phase de travaux et de commercialisation auprès des entreprises. Le parc d'activités accueille d'ores et déjà près de 72 entreprises et 3000 emplois.



La Communauté d'Agglomération a donc décidé d'étendre le périmètre de cette opération jusqu'à l'autoroute A9, sur les secteurs prévus à cet effet sur la commune de Montpellier ainsi que sur celle de Lattes. Cette extension, d'une surface d'environ 27 hectares, est délimitée :

- ▀ au nord, par la rue François-Joseph Gossec,
- ▀ à l'est, par la voie ferrée,
- ▀ au sud, par l'autoroute A9,
- ▀ à l'ouest, par la rue Etienne Méhul et la limite actuelle du parc Garosud.

COMMENT S'ORGANISE LA CONCERTATION ?

Le dossier d'étude de création de ZAC, accompagné d'un cahier dans lequel chacun pourra consigner ses observations, sera mis à disposition du public du **jeudi 6 avril au vendredi 5 mai 2006**, au siège de la Communauté d'Agglomération, 50 place Zeus à Montpellier, en mairie de Montpellier, Direction Aménagement et Programmation, et au service urbanisme de la mairie de Lattes, aux heures d'ouverture des bureaux. 2 réunions publiques de concertation sur le projet de ZAC Garosud Extension se tiendront : la première le **10 avril à 18h** à la Maison des Associations de Lattes, la seconde le **20 avril à 18h** à l'Hôtel d'Agglomération.

Les objectifs d'aménagement retenus par la Communauté d'Agglomération pour cette extension sont de :

- ▀ accueillir des activités industrielles et tertiaires, négoce professionnel et particulier, logistique de proximité, activités artisanales et pôle de service,
- ▀ réaliser une opération de grande qualité environnementale,
- ▀ assurer le traitement d'une façade urbaine de qualité architecturale et paysagère sur l'autoroute A9.

(LA MOSSON)

EXTENSION DU PARC 2000

Le parc d'activités a été créé en partie sud du quartier de la Mosson pour répondre à une forte demande des entreprises et optimiser les effets de la zone franche urbaine en terme d'implantations et de créations d'emplois. Parc 2000 accueille aujourd'hui sur 7 hectares de terrains et un village d'entreprises artisanales et de services, regroupant bureaux et ateliers locatifs de 2500 m², plus de 100 entreprises représentant 800 emplois.



Afin de poursuivre l'action engagée en faveur du développement des activités économiques et de l'emploi dans le quartier, l'Agglomération engage l'extension de cette opération sous forme d'une zone d'aménagement concerté. Le secteur concerné par cette extension est situé de part et d'autre de l'avenue Pablo Neruda entre le Parc 2000 et le site dédié au développement du pôle de recherche du groupe Sanofi-Aventis. Il sera desservi au sud par la troisième ligne de tramway.

Le périmètre envisagé pour cette extension, d'une superficie totale d'environ 10 hectares, est délimité :

- ▀ au nord et à l'est, par la rue Favre de Saint Castor,
- ▀ au sud, par la rue du Pilory,
- ▀ à l'ouest, par la rue Marius Petipa et la limite de Parc 2000.

COMMENT S'ORGANISE LA CONCERTATION ?

Le dossier d'étude de création de ZAC, accompagné d'un cahier sur lequel chacun pourra consigner ses observations, sera mis à disposition du public du **jeudi 6 avril au vendredi 5 mai 2006 inclus**, au siège de la Communauté d'Agglomération, 50 place Zeus à Montpellier, et en mairie de Montpellier, Direction Aménagement et Programmation, aux heures d'ouverture des bureaux.

Une réunion publique de concertation sur le projet de ZAC Parc 2000 Extension se tiendra le **6 avril à 18h** à la Maison pour Tous Léo Lagrange (quartier de la Mosson).

Les objectifs :

- ▀ accueillir des activités artisanales, industrielles et tertiaires ainsi qu'un pôle de services,
- ▀ réaliser un aménagement des espaces publics et un traitement architectural des constructions futures de grande qualité,
- ▀ assurer la structuration urbaine et paysagère de l'avenue Pablo Neruda.

environnement

ILS N'ONT PAS LEUR PLACE DANS LES POINTS PROPRETÉ

Plâtre, amiante, explosifs, bouteilles de gaz, huiles ménagères...

Ces produits ne sont pas récupérés dans les Points Propreté. Ils doivent être stockés chez des récupérateurs spécifiques ou des revendeurs.

BIENTÔT 20 !

Après Baillargues, Beaulieu, Castelnaud le Lez, Courdonterral, Le Crès, Lattes, Lavérune, Pérols, Montpellier (4 Points Propreté), Murviel les Montpellier, Pignan, Saint-Brès, Saint Georges d'Orques, Saint Jean de Védas, Villeneuve-lès-Maguelone et Grabels, les habitants de Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez et Clapiers auront également une déchetterie près de chez eux. Le 20^e Point Propreté prévu dans le Nord de l'Agglo est déjà à l'étude.

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE RECYCLE SES DÉCHETS

345 tonnes de déchets ont été collectées en 2004 sur la plateforme de tri de l'aéroport Montpellier Méditerranée. Cartons, papiers, métaux, bois, palettes, encombrants, films plastiques, plateaux repas... Ces déchets produits par les diverses sociétés présentes sur l'aéroport sont en partie recyclés. Cette collecte sélective mise en place depuis 2001 s'inscrit dans le développement durable de l'aéroport de Montpellier certifié ISO 14 001.

LE CHIFFRE

1 tonne

DE DÉCHETS TRIÉS ET RECYCLÉS AU CENTRE DE TRI DEMETER

C'est le résultat hebdomadaire, en progression chaque semaine, de la collecte sélective dans le centre-ville de Montpellier lancée début février par Montpellier Agglomération.

DÉCHETS MÉNAGERS

LE 19^e POINT PROPRETÉ OUVRE À GRABELS AU PRINTEMPS

Cette nouvelle déchetterie de Montpellier Agglomération desservira Grabels et le Nord ouest de Montpellier.



La 1^{ère} pierre a été posée en présence de Nicole Moschetti-Stamm, Vice-présidente de Montpellier Agglomération, chargée de l'environnement et de Bernard Prunet, maire de Grabels, Vice-président de Montpellier Agglomération.

« Notre but est de rapprocher des habitants les installations nécessaires au tri »

Nicole Moschetti-Stamm,
Vice-présidente
de Montpellier Agglomération
chargée de l'environnement

« En 2005, près de 80 000 tonnes de déchets (hors verre) ont été apportées dans les Points Propreté de l'Agglomération dont la grande majorité a pu être recyclée », a rappelé Bernard Prunet, maire de Grabels, Vice-président de Mont-

pellier Agglomération chargé de l'Administration générale et des Contentieux, lors de la pose de la première pierre du 19^e Point Propreté de Montpellier Agglomération à Grabels, le 8 février dernier. Chaînon important de la politique de tri sélectif et de recyclage des déchets mise en

► place par Montpellier Agglomération, les Points Propreté maillent aujourd'hui le territoire afin de sensibiliser chacun au respect de l'environnement. Ces installations de proximité contribuent à la prévention des dépôts sauvages strictement interdits. Le Point Propreté de Grabels permettra à près de 25 000 habitants résidants à Grabels et au Nord ouest de Montpel-

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION BIEN PLACÉE

- Montpellier Agglomération
390 000 habitants
→ 19 déchetteries
- Grenoble Alpes Métropole
397 000 habitants
→ 21 déchetteries
- Communauté Urbaine de Bordeaux
660 000 habitants
→ 15 déchetteries pour les ménages et 5 déchetteries pour les professionnels
- Marseille Provence Métropole
980 000 habitants
→ 15 déchetteries
- Grand Lyon
1,2 million d'habitants
→ 14 déchetteries
- Lille Métropole
1,1 million d'habitants
→ 6 déchetteries

lier de se débarrasser gratuitement de déchets spécifiques qui ne sont pas collectés en porte-à-porte. Cette déchetterie de 2 300m² accueillera comme les 18 précédentes : encombrants, végétaux, huiles usagées, cartons, gravats, ferrailles, matériaux de construction, batteries de voitures, piles, bois, verre, déchets toxiques ménagers (peintures, solvants...)... ♦

FINANCEMENT

470 000 EUROS
FINANCÉS À 100%
PAR MONTPELLIER
AGGLOMÉRATION

PRATIQUE

- **Point Propreté**
Rond Point du Salanier
34 790 Grabels

SACS-CABAS UN GESTE FORT POUR L'ENVIRONNEMENT



175 000 sacs-cabas gratuits et réutilisables, labellisés Montpellier Agglomération, sont disponibles dans les Maisons de l'Agglomération.



LES ENSEIGNES QUI S'ENGAGENT AVEC L'AGGLOMÉRATION

- **AUCHAN** Pérois
- **HYPER U**
- **L'ensemble des INTERMARCHÉS** de l'Agglomération

Pour en finir avec la pollution due aux sacs plastique, Montpellier Agglomération, en partenariat avec la grande distribution et Eco-Emballages, propose une alternative : le sac-cabas réutilisable.

85 000 sacs ont ainsi déjà été offerts en 2005. La prochaine distribution a démarré le 21

« Un sac plastique met 400 ans pour se dégrader ! »

mars, premier jour du printemps. Depuis, 175 000 sacs gratuits sont disponibles dans les Maisons de l'Agglomération (voir liste dans le

carnet d'adresses p. 45 et 46). En adoptant les sacs-cabas réutilisables, chacun d'entre nous fera ainsi un geste fort pour l'environnement. Ce seront autant de poches plastique que nous n'utiliserons pas. Il est temps, car la France en consomme 18 milliards par an et un seul hypermarché en écoule 20 millions en moyenne sur une année. ♦

BONS RÉSULTATS POUR LE TRI SÉLECTIF

En comparant la production et la valorisation des déchets dans l'Agglomération, de janvier/février 2006 avec la même période en 2005, la production de déchets baisse et les quantités valorisées augmentent.

-5,9%

GLOBALEMENT, LES TONNAGES DE DÉCHETS MÉNAGERS PRODUITS DIMINUENT :

- **39 702 tonnes** entre janvier et février 2005
- **37 371 tonnes** entre janvier et février 2006

LES TONNAGES DE DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTÉS AUGMENTENT CONSIDÉRABLEMENT :

- **+13,8%** pour les déchets recyclables secs
- **+11,1%** pour le verre
- **+7,6%** pour les papiers, journaux et magazines



© ALBERT JAUBERT

LE SCOT AMÉNAGE NOTRE AVENIR



Exemple de site stratégique :

L'avenue de la Mer et ses abords, appelés à devenir, de Richter au Parc des Expositions, une grande promenade urbaine, symbole d'une métropole ouverte sur la mer. L'axe desservi par la ligne 1 du tramway (en bleu sur la carte) puis par la ligne 3 (en rouge), est le support d'un projet urbain ambitieux et économe en espace. Autour d'un programme urbain qui allie logements, commerces, loisirs, bureaux, parcs et équipements publics, la densité raisonnée permet de dégager des grands poumons verts autour du Lez et de la Méjanelle.

Penser l'avenir du territoire. La Communauté d'Agglomération s'y emploie depuis sa création. En votant à l'unanimité son SCOT, Schéma de cohérence territoriale, elle est l'une des premières collectivités à se doter d'un outil essentiel d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir. →

OBJECTIFS

PRÉPARER L'AVENIR DU TERRITOIRE

En adoptant son Schéma de cohérence territoriale, Montpellier Agglomération se donne les moyens d'accueillir les nouvelles populations tout en préservant la qualité de vie sur son territoire.



Chaque année, quelque 8000 personnes s'installent dans l'Agglomération, dont presque 4000 sur Montpellier, séduites par le dynamisme du territoire, conquises par la qualité de vie de ces terres baignées de soleil et idéalement placées entre mer et garrigue. L'accueil de ces nouveaux venus dans les communes autour de Montpellier s'est longtemps réalisé sans qu'un véritable dispositif de maîtrise de l'urbanisation puisse y faire face. Ainsi, les lotissements se sont multipliés et étalés loin des commerces et des emplois ; les grandes surfaces, elles,

Le SCOT dessine à l'horizon de 2020 les grandes lignes d'une organisation territoriale pensée et durable.

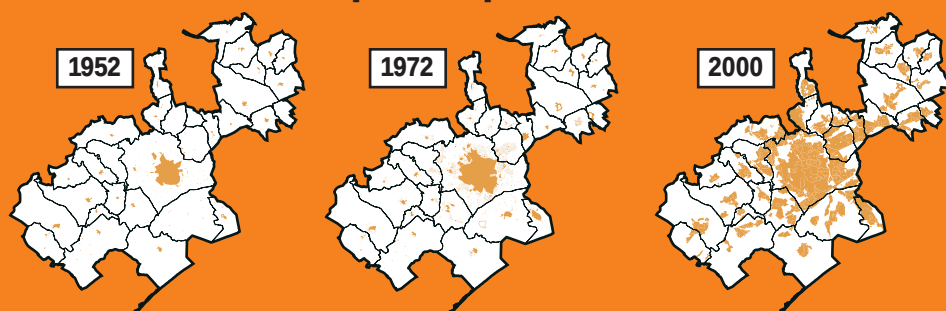
se sont développées le long des grands axes routiers... Résultat, non seulement la réussite architecturale est variable mais en plus : « Depuis ces 30 dernières années, chaque habitant supplémentaire consomme en moyenne 800 m², à la fois parce qu'il a besoin de se loger mais aussi de se déplacer, consommer, se distraire et travailler », constate Jean-Pierre Moure, premier Vice-président de Montpellier Agglomération, délégué à l'urbanisme. Et d'enfoncer le clou : « En 20 ans, l'homme a consommé dans l'Agglomération autant de foncier qu'en 2000 ans ! ».

Cette surconsommation d'espace enflamme le prix d'un foncier devenu rare, et donc cher, obligeant bon nombre de ménages à se loger toujours plus loin. À ces difficultés sociales, s'ajoutent les problèmes de circulation et la détérioration du paysage. Or, la pression démographique n'est pas prête de se relâcher puisque l'INSEE table sur un accroissement de la population de près de 100 000 habitants d'ici 2020. « Il fallait mettre un frein à cette urbanisation non maîtrisée et fixer les règles du jeu pour préserver l'équilibre ville/nature tout en proposant des logements pour chacun », poursuit Jean-Pierre Moure. Des règles qui ont été précisément définies dans le cadre du SCOT, Schéma de cohérence territoriale de Montpellier Agglomération, qui a été voté le 17 février dernier à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération.

Fruit de 3 ans de travail et résultat d'une très large concertation, il définit les zones naturelles à protéger pour conserver un cadre de vie attractif et les zones agricoles à maintenir dans une exploitation économique viable. Il expose aussi les moyens d'économiser l'espace. Il organise les développements urbains en respectant l'équilibre entre ville et nature et en coordonnant urbanisme et transports. Premier SCOT en France à être réalisé par une agglomération de plus de 200 000 habitants, ce document représente un précieux outil pour mener une véritable politique d'aménagement maîtrisé du territoire. Une politique d'intérêt général mettant en œuvre l'ensemble des compétences de l'Agglomération. ♦

REPÈRES

Évolution de l'occupation par le domaine bâti de 1952 à aujourd'hui



En 40 ans (de 1960 à 2000), la population a été multipliée par 2 (de 200 000 à 400 000 habitants), l'espace urbanisé a été multiplié par 10 (de 1000 à 10 000 ha) et la densité d'habitation est passée de 145 à 40 habitants à l'hectare.

Une projection de l'INSEE à l'horizon 2020 fait état de 100 000 habitants supplémentaires.

Jean-Pierre Moure

1^{er} Vice-président de Montpellier Agglomération

Principal artisan du SCOT



Quel est selon vous le maître mot du SCOT ?

Le maître mot du SCOT est celui de la cohérence. Il n'est plus possible que les règles d'urbanisme puissent être contradictoires d'une commune à l'autre. Avec le SCOT, nous présentons un projet global avec un état des lieux, une direction définie sur des thématiques précises et les moyens à mettre en œuvre. Nous ne définissons pas des limites à la parcelle, c'est le rôle des communes. Mais le SCOT a pour avantage de donner aux élus les conditions d'une analyse rationnelle de l'évolution urbaine et de mener une réflexion pour préserver la qualité de vie et mieux vivre ensemble.

Que signifie pour vous le vote à l'unanimité du SCOT ?

Ce vote à l'unanimité montre bien que toutes les communes se sont investies. Chacune s'est appropriée ce projet. Il y a une prise de conscience collective pour se donner les moyens d'une maîtrise publique du développement urbain. Cette unanimité résulte aussi de la démarche innovante et pédagogique que nous avons adoptée avec le cabinet d'urbanisme Reichen pour mener à bien ce projet de SCOT. Une démarche d'écoute pour dresser un diagnostic de la situation, une réflexion approfondie sur ce qu'il faut faire avec tous les acteurs et une concertation permanente avec le plus grand nombre, en particulier les élus des communes. A chaque étape, nous sommes partis des réalités concrètes, du terrain. Toutes les communes ont été nourries de ce travail en commun.

Le travail sur le SCOT est-il terminé ?

Il ne fait que commencer dans le sens où l'on va entrer dans sa mise en œuvre. Le sens profond du projet est tracé et laisse la possibilité aux acteurs de s'impliquer au niveau environnemental et social. Les incidences du projet dans les communes se verront notamment dans les PLU (Plans locaux d'urbanisme) dont certains sont encore en révision. Il s'agit de susciter des projets partagés avec les communes afin de construire plus de logements, plus diversifiés, mieux répartis et de concevoir des aménagements qui économisent l'espace et valorisent la notion de proximité. Celle de l'emploi, des services et du commerce. Le SCOT est bien plus qu'une procédure, c'est un plan d'actions à 20 ans. ♦

RAPPEL / LOI SRU

Au nom de la loi

Institué par la loi SRU, Solidarité et renouvellement urbains, du 13 décembre 2000 portée par Jean-Claude Gayssot, alors ministre de l'Équipement, le SCOT définit les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme pour les 20 ans à venir dans une optique de développement durable. Il met en cohérence les politiques sectorielles (habitat, déplacement, assainissement...) à l'échelle de l'agglomération. Une fois le SCOT approuvé par les élus, les plans locaux d'urbanisme (PLU), élaborés par les communes, doivent être compatibles avec le SCOT à portée supracommunale.

MÉTHODE

UNE TRÈS LARGE CONCERTATION DEMOCRATIQUE

Le Schéma de cohérence territoriale est l'affaire de tous. Élus, professionnels ou citoyens, chacun était appelé à donner son avis.



2003, les études préalables.

Le diagnostic est établi à partir d'un travail de terrain, en relation avec les acteurs locaux. Parallèlement, des études de définition sont menées. Les élus, commune par commune, font part des enjeux et des attentes des habitants.

2004, l'élaboration du projet.

Cette élaboration prend appui sur des ateliers du SCOT organisés par l'équipe menée par l'architecte et urbaniste Bernard Reichen. Le territoire a été découpé en six secteurs intégrant la ville centre. Dans chacun d'eux, élus des communes, représentants de la société civile, experts et professionnels cernent les enjeux, fixent l'urbanisation, identifient les sites stratégiques. Au final, cette étape a représenté 150 réunions de travail auxquelles ont participé plus de 1400 personnes.

2005, la mise au point définitive.

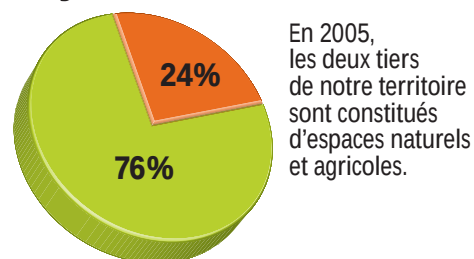
Sur l'ensemble du territoire, plusieurs centaines d'habitants participent aux 5 réunions publiques de concertation. Une concertation également ouverte sur le site Internet (www.montpellier-agglo.com) et dans les Maisons de l'Agglomération où peuvent être consultés les documents d'étape et une exposition. Le projet est ensuite transmis pour avis à plus de 100 institutions publiques (État, Département, Région, chambres consulaires...).

Le débat s'est poursuivi au cours de l'enquête publique du 27 octobre au 29 novembre. La commission d'enquête a remis son rapport et ses conclusions le 10 janvier 2006. Elle a remis un avis favorable au projet du SCOT. Après avoir tenu compte des avis et observations, le Conseil d'Agglomération approuve le SCOT à l'unanimité, le 17 février 2006. ♦

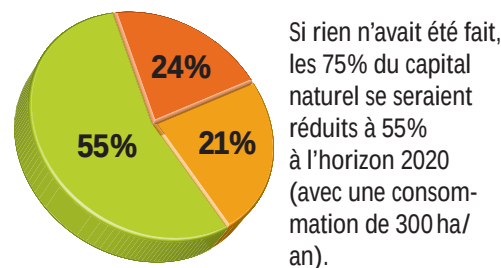
REPÈRES

LA CONSOMMATION D'ESPACE

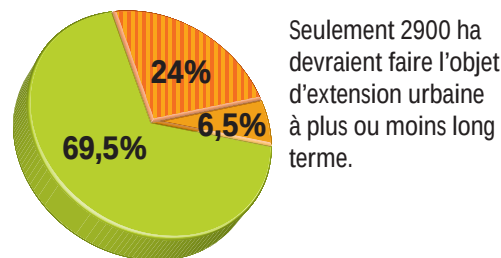
Aujourd'hui



Horizon 2020 SANS SCOT



Horizon 2020 AVEC SCOT



LÉGENDE

- Espaces naturels et agricoles
- Urbanisation existante
- Urbanisation existante réinvestie
- Extensions urbaines

L'AGGLO EN CHIFFRES

30 300
hectares

c'est le nombre d'hectares qui seront protégés par le scot, sur une superficie totale de l'Agglomération de 43 850 hectares.

URBANISME

AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ

Equilibre ville et nature, économie d'espace, mixité sociale et d'activités... En s'appuyant sur ces trois grands principes, le SCOT décline les moyens de réaliser un urbanisme maîtrisé à l'échelle du territoire.



Villeneuve-lès-Maguelone : étangs et cathédrale, un point fort du paysage.

De Montaud à Villeneuve-lès-Maguelone, trois grands types de paysages façonnent le territoire de l'Agglomération. Au nord, la garigue et les coteaux ; au sud, le très fragile littoral et ses étangs caractéristiques ; au centre, la plaine, réceptacle des principales voies de communication et importante zone d'habitat. D'innombrables cours d'eau irriguent ce territoire. Des rivières dont les débordements lors des pluies peuvent provoquer d'importants dégâts. Les nombreuses

terres agricoles forgent l'identité de ce territoire tout comme les multiples monuments et bâtiments : cathédrale de Maguelone, château de Castries... Aujourd'hui, les 2/3 du territoire sont constitués de ces espaces naturels, agricoles et paysagers qui sont autant d'atouts et d'attraits. Le but du SCOT est de conserver cet équilibre. Les zones à protéger ont été dûment répertoriées. À partir de là, restait à définir où localiser les extensions urbaines en développement.

Préserver l'équilibre ville/nature en diminuant de moitié la consommation d'espace.

FONCIER

LE SAVOIR-FAIRE DE L'AGGLOMÉRATION



La politique d'aménagement du territoire voulue par le Conseil d'Agglomération passe par la mise en œuvre d'une politique foncière volontariste. L'Agglomération apporte aux communes son savoir-faire et sa capacité financière pour, dès à présent, constituer des réserves foncières. Elle aide également les mairies dans la gestion de leur urbanisme grâce à la mise à disposition d'outils techniques et juridiques.



Le parc Hannibal à Cournonsec, un pôle de proximité dédié à l'artisanat et aux services.

Le SCOT remplit là un de ses rôles essentiels : celui de révélateur et d'accélérateur de projets. Il annonce les espaces susceptibles d'accueillir les nouvelles zones d'activités, (projet de la Via Domitia, de la Plaine ouest), celles de logements autour des nouveaux axes de circulation (lignes 2 et 3 du tramway).

Économiser l'espace

Assurer l'équilibre ville/nature est une valeur forte du SCOT. « Diminuer de moitié le rythme annuel de consommation d'espace par an. C'est un impératif, souligne Jean-Pierre Moure, car dans le même temps, nous devons assumer un développement et une croissance démographique de 1,6% par an ».

Une économie d'espace qui passe notam-

Favoriser la mixité sociale et la proximité

Qu'il s'agisse d'un réinvestissement urbain ou d'une extension, toutes ces opérations devront s'accompagner d'un habitat plus intense, soit une moyenne de 30 à 50 logements par hectare. Pour cela, différentes formes urbaines existent pour répondre, certes, aux objectifs quantitatifs, mais aussi aux demandes diversifiées de logements tels que des logements locatifs sociaux pour les ménages les plus modestes...

La volonté de mixité sociale va de pair avec la promotion, par une collectivité, des proximités accessibles à tous. Il s'agit donc de favoriser un développement multipolaire, de conforter les pôles villageois en rapprochant les différentes fonctions



La résidence Bellini à Malbosc, un bel exemple d'un nouveau type de logement social.

ment par le réinvestissement urbain. Ce dernier peut être porté par la proximité d'une ligne de tramway, la réalisation d'une place ou encore la réhabilitation ou la diversification du cadre bâti, ainsi que par des opérations d'initiatives privées réalisées dans le cadre des PLU (Plans locaux d'urbanisme). Des extensions urbaines sont par ailleurs envisagées : elles devraient, à l'horizon 2020, concerner 2900 ha, soit seulement 6,5% du territoire, prioritairement dans des zones desservies par les transports en commun.

urbaines (offre de logements diversifiée, emploi, transports, commerces...).

Ce type de développement a déjà été amorcé par l'Agglomération. La création du village d'entreprises Hannibal à Cournonsec offre un exemple de pôle de proximité ouvert aux activités artisanales et de services, qui permet de rapprocher l'emploi et l'habitat. ♦

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION EXEMPLAIRE

Montpellier Agglomération est la première agglomération de plus de 200 000 habitants à adopter un Schéma de cohérence territoriale. Un SCOT dont la maîtrise d'oeuvre a été assurée par l'équipe de l'architecte-urbaniste Bernard Reichen, Grand Prix de l'Urbanisme 2005.

Ce document pionnier complète la politique d'aménagement du territoire déjà menée à travers les documents de planification thématique qui concernent :

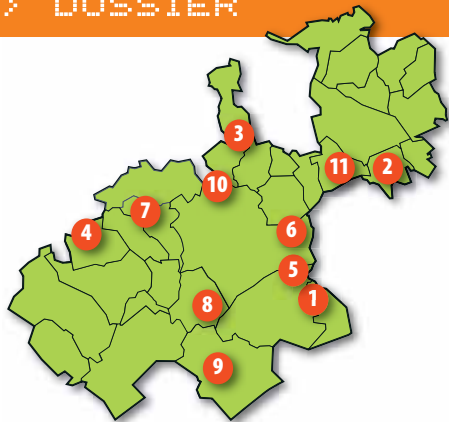
- Les déplacements avec le **Plan de Déplacements Urbains** (PDU adopté en 2002) incluant notamment les 3 lignes de tramway.



- L'habitat avec le **Programme Local de l'Habitat** (PLH adopté en 2004) qui a permis d'accroître la production de logements. Ainsi, en 2005, la construction de 4500 logements a été autorisée, parmi lesquels 30 % sont consacrés au logement social.

- L'environnement avec notamment le **Schéma Directeur d'Assainissement** (SDA adopté en 2004). La rénovation et l'extension de la station d'épuration Maera, pierre angulaire du Schéma, sont désormais achevées.

- Le commerce avec le prochain **Schéma d'Urbanisme Commercial** qui est mis en chantier en 2006.



ONZE SITES PHARES

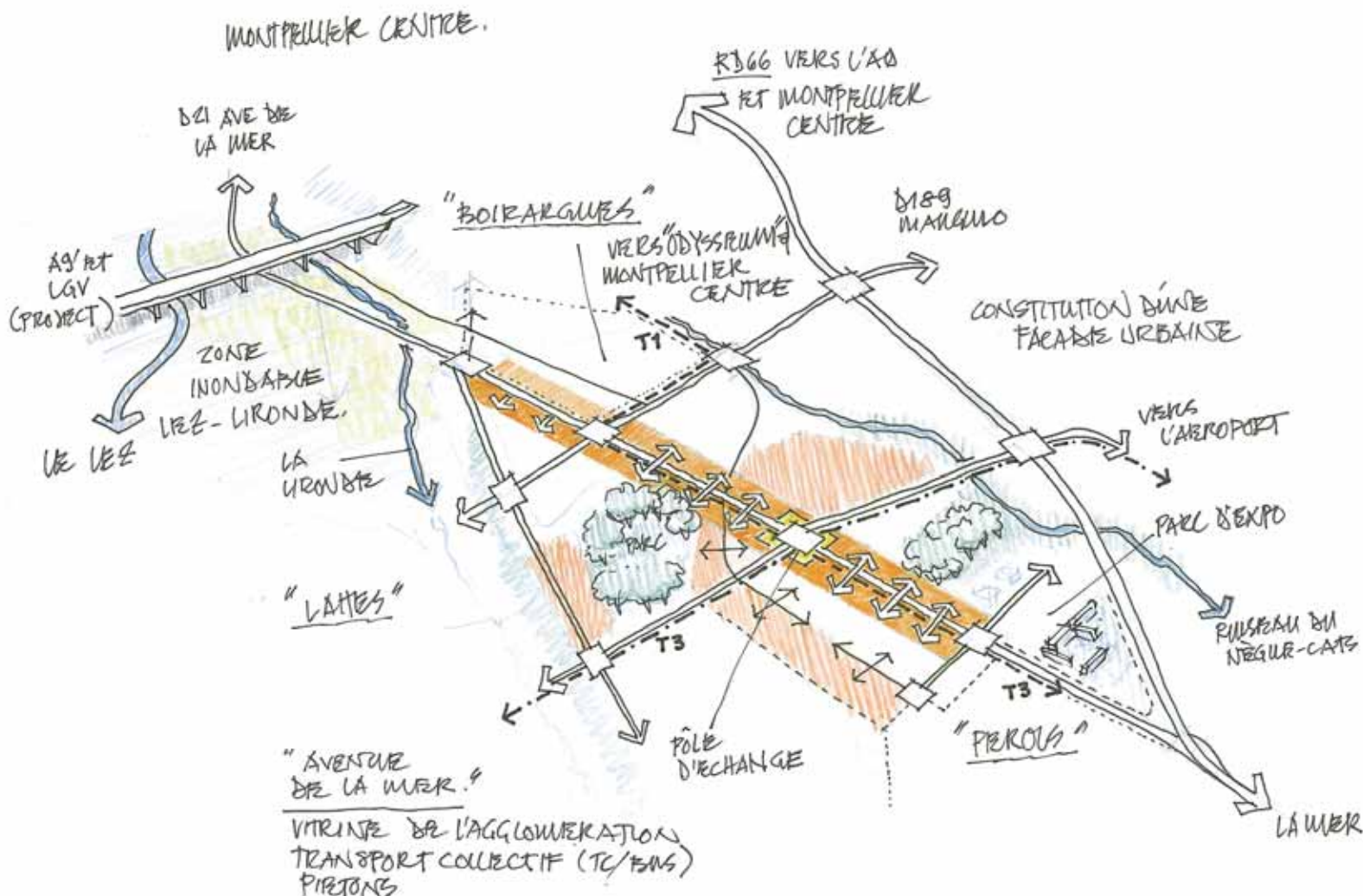
Onze sites « d'enjeu communautaire » ont été définis sur le territoire. Onze projets emblématiques qui se caractérisent par leur ampleur, l'exemplarité de l'enjeu, l'implication conjointe de plusieurs communes et de l'Agglomération. Ils participent de la mise en œuvre d'un véritable Projet urbain d'Agglomération. La requalification de l'avenue de la Mer en est l'un des principaux.

- | | |
|-----------------------------|-------------------------|
| 1 Avenue de la Mer | 7 Naussargues • Bel-air |
| 2 Colombier • Gare TER | 8 Plaine Ouest |
| 3 Haute vallée du Lez | 9 Terres de Maguelone |
| 4 Mas Dieu • Quatre Piles | 10 Thomassy |
| 5 Méjanelle • Pont Trinquat | 11 Via Domitia |
| 6 Millénaire • Sablassou | |

1 SITE STRATÉGIQUE : LATTES/PÉROLS

L'AVENUE DE LA MER

Enjeu : tirer parti de l'arrivée de la ligne 3 du tramway pour requalifier l'avenue de la Mer, pour faire évoluer cette entrée de ville d'un paysage de route commerciale à une avenue « vitrine » de l'Agglomération.



Du cœur de l'Agglomération au littoral, l'avenue de la Mer (RD21) doit constituer, pour les décennies à venir, l'axe urbain magistral entre la ville et ses plages. L'arrivée de la ligne 3 du tramway est un important vecteur de requalification tant de la voie elle-même que de ses abords. Avec, une circulation automo-

bile à vitesse limitée et des aménagements urbains adaptés (carrefours à feux, larges trottoirs, stationnement sur contre-allée) qui favoriseront les cheminements et traversées des modes doux (piétons et vélos).

Il s'agit également de favoriser une restructuration urbaine en prenant appui sur

l'avenue comme élément de composition et d'organisation du cadre bâti. La hauteur des immeubles, leur implantation et leurs accès (piétons et automobiles) devront participer à la conception globale d'un grand axe urbain, lieu de promenade devenant l'espace public symbolique d'une métropole ouverte sur la mer. ♦

3 PRADES LE LEZ, MONTFERRIER-SUR-LEZ, MONTPELLIER, CLAPIERS, CASTELNAU LE LEZ

La haute vallée du Lez

Du domaine de Restinclières au domaine de Méric

Enjeu : préserver et développer une gestion intégrée de la vallée. Avec la mise en place d'une agriculture dans le lit majeur du fleuve, le maintien de la ripisylve et le développement de grandes voies vertes (pistes cyclables par exemple).

6 CASTELNAU LE LEZ, MONTPELLIER

Millénaire Sablassou

Enjeu : requalifier le sud de Castelnau le Lez qui sera desservi par la ligne 2 du tramway. Il s'agit de concilier un développement urbain maîtrisé avec la pérennisation d'un vaste espace agricole.

8 FABREGUES, PIGNAN, CURNONTERAL, CURNONSEC, LAVERUNE, SAUSSAN

Le secteur Plaine Ouest

Enjeu : un secteur caractérisé par la présence de terroirs agricoles, essentiellement viticoles. L'enjeu est de maintenir l'équilibre entre l'agriculture et les villages. En ce qui concerne le développement économique, cela consiste à renforcer et équilibrer l'offre des sites économiques à l'ouest de l'Agglomération en valorisant leur proximité avec les infrastructures routières (Trois Ponts à Fabrègues, la Lauze à St Jean de Védas.). Le secteur Plaine ouest est concerné par de nombreux projets d'infrastructures qui orientent le développement urbain : ainsi par exemple, la très bonne accessibilité de la ligne 2 du tramway ouvre un potentiel d'urbanisation sur Roque Fraysse à Saint Jean de Védas.

11 VENDARGUES, CASTRIES

Parc économique Via Domitia

Enjeu : dans un lieu d'échange particulièrement bien desservi par les grandes voies de communication, constituer un site d'accueil pour les activités utilisatrices des réseaux de transport de marchandises, notamment les activités industrielles ou de logistique urbaine.

3 QUESTIONS À



PHOTO : C. RENNER

Bernard Reichen

Maître d'œuvre du SCOT

Qu'est-ce qui vous a intéressé dans ce travail mené sur le SCOT ?

En premier lieu d'intervenir en tant qu'urbaniste et architecte sur des questions territoriales. C'était nouveau. L'intercommunalité est un phénomène récent et la conception du SCOT montpellierain est une innovation. Je recherchais cette expérimentation. Ensuite, j'étais intéressé par le côté transversal de ce type de projet qui impliquait de constituer une équipe autour de l'économie, des grands paysages et de l'urbanisme. Et puis, quand on travaille sur un si grand territoire, on tient compte de la superposition des logiques, celles de l'habitat, de l'activité économique, de la protection de l'environnement... L'intérêt du SCOT est de s'interroger sur comment équilibrer les fonctions et les territoires.

Le SCOT a d'abord pour objectif et vertu de mettre en évidence les particularismes du territoire et de pouvoir les développer.

de constituer une équipe autour de l'économie, des grands paysages et de l'urbanisme. Et puis, quand on travaille sur un si grand territoire, on tient compte de la superposition des logiques, celles de l'habitat, de l'activité économique, de la protection de l'environnement... L'intérêt du SCOT est de s'interroger sur comment équilibrer les fonctions et les territoires.

Que vous a-t-il appris ?

Le SCOT est une façon d'encadrer le développement avec une position claire de la puissance publique. Cet avantage de la clarté, même le secteur privé en est demandeur. Pendant 20 ans, le territoire a été abandonné à une espèce de laisser-faire. Or, quand il y a une volonté politique, la capacité à intervenir sur le territoire existe.

En quoi le grand prix de l'urbanisme 2005 qui vous a été attribué récompense-t-il le travail mené sur le SCOT ?

Le travail sur le SCOT a été récompensé en partie par ce prix parce que le développement d'une analyse urbaine à l'échelle de l'intercommunalité était un peu le chaînon manquant de l'urbanisme. J'ai eu ce prix mais le travail mené à Montpellier est un travail collectif conduit avec les techniciens et les élus de l'Agglomération. Les liens très étroits ainsi créés nous ont permis de concevoir comment chaque commune, tout en gardant sa spécificité, son identité, allait s'inclure dans une cohérence globale.

L'intérêt porté aujourd'hui à ce prix donne une grande importance à cette échelle d'urbanisme. Et si d'autres s'intéressent à ce SCOT, c'est qu'ils ont compris qu'on pouvait élaborer un projet global d'aménagement sur le grand territoire à partir d'un travail sur les paysages.

B. REICHEN : CV EXPRESS

- 1943 : naissance à Luxeuil-les-Bains (Haute Saône)
- 1965 : diplômé de l'Ecole spéciale d'architecture de Paris
- 1968 : chef de projets à l'agence Arc (J.-C. Bernard), s'occupe surtout de la réalisation de grandes infrastructures en montagne.
- 1973 : fonde avec Philippe Robert l'agence Reichen et Robert remarquée notamment pour ses reconversions de bâtiments industriels en logements ou en structures de loisirs.
- 1999 : chargé de concevoir sur 112 ha l'un des sites des Jeux Olympiques d'Athènes de 2004.
- 28 novembre 2005 : **Grand prix de l'urbanisme pour l'ensemble de son œuvre et notamment l'élaboration du SCOT de Montpellier Agglomération.**
- 2006 : mène actuellement 3 projets importants : l'aménagement sur 4500 ha de la vallée entre Rabat et Salé (Maroc), celui d'un quartier de Shanghai et le réinvestissement des friches industrielles de la région liégeoise (Belgique).

POUR EN SAVOIR PLUS

Ouvrages

■ **La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine** par David Mangin. Ed. de la Villette. 480 pages.

■ **Grand prix de l'urbanisme 2005** sous la direction de Ariella Masbouni



Ed. Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer. 96 pages. Bernard Reichen y livre notamment sa réflexion pour un urbanisme territorial.

Sites internet

■ www.montpellier-agglo.com



Rubrique «Notre Communauté d'Agglomération», puis dans «Nos compétences», cliquez sur «Aménagement de l'espace communautaire» : accédez à tout le SCOT en ligne.

■ www.urbanisme.equipement.gouv.fr

Rubrique «SCOT témoins» : 16 SCOT, dont celui de Montpellier Agglomération, y sont présentés, chacun d'eux recouvrant une réalité différente.

Document

■ **SCOT de l'Agglomération de Montpellier.**

Document approuvé le 17 février 2006 et consultable au siège de l'Agglomération.

VACANCES DE PÂQUES SE DISTRAIRE, TOUT UN PROGRAMME

Bientôt les vacances de Pâques ! Et cet éternel casse-tête pour les parents : comment occuper intelligemment ses enfants pendant les congés ? L'Agglomération propose un large éventail d'activités aussi bien ludiques que sportives ou culturelles.

A quelques semaines des vacances de Pâques, c'est le moment de penser au programme des vacances de vos enfants. Si votre chérubin ne jure que par Brian Joubert et affectionne les sports de glisse, [Vegapolis](#), la patinoire de Montpellier Agglomération, organise deux semaines de stage pour les enfants âgés de 7 à 15 ans. Au menu : cours de patinage, séances de cinéma et ateliers ludiques et sportifs, le tout dans un grand espace de 3100 m², équipé notamment de deux

pistes de glisse, d'un toboggan de glace et de son fameux tunnel lumineux ! Pour les amoureux de la nature, [l'Ecolothèque](#) de Montpellier Agglomération semble plus qu'appropriée. En effet, ce centre de loisirs unique en son genre accueille les enfants de 4 à 12 ans dans un vaste domaine préservé et aménagé pour faire connaître aux plus jeunes les activités liées à la nature et au respect de l'environnement. Ils pourront ainsi découvrir les différents types de jardin (jardin potager, jardin des Robinsons, jardin des fleurs,...),

ainsi que l'incroyable diversité biologique de la mare de l'Ecolothèque, composée aussi bien de plantes que de jolis insectes (voir encadré). Grâce au [musée Fabre](#), les artistes en herbe peuvent participer à une semaine d'atelier consacrée au principe des ombres chinoises. Parents et enfants découvriront ainsi la conception d'une nature morte et comment dessiner des formes simples, les disposer dans l'espace et y introduire de la couleur. Ils seront guidés par une artiste plasticienne (voir encadré) qui les initiera à la techni-



que du fusain, de l'encre ou encore de la gouache. Enfants et parents pourront se rendre au [musée archéologique Henri-Prades de Lattes](#) qui recèle bien des témoignages de la vie de notre territoire au temps des Étrusques, des Romains, des Gaulois et du Moyen-Âge. Passionnant !

Quant aux jeunes cinéphiles, les [médiathèques Federico Fellini, Jean-Jacques Rousseau et Federico Garcia Lorca](#) organisent des projections de films tous les jours pendant les vacances. Côté littérature, « Les heures du conte » consacrées à des lectures d'histoires ou des séances de contes, sont toujours programmées les mercredis après-midis à l'île aux contes de la [médiathèque centrale d'Agglomération Emile Zola](#), même pendant les congés. Enfin, les petits cordons bleus ne sont pas oubliés. [Agropolis Museum](#) organise un stage de cuisine de quatre jours pour les 6-12 ans, avec un menu plutôt alléchant : la découverte de la cuisine de trois pays du monde et celle de notre terroir. Et, cerise sur le gâteau, les enfants pourront déguster leurs propres mets à l'issue de chaque cours. Miam ! ♦



L'atelier du musée Fabre : les ombres chinoises

ACHOUAD RADADI,
intervenante plasticienne

« En choisissant le thème des ombres chinoises, j'ai voulu aborder l'idée de jeux entre le réel et l'irréel. Chacun pourra travailler sur son propre imaginaire à travers l'apprentissage technique, la mise en scène des objets. En tant qu'artiste, j'aborde la créativité sous toutes ses formes : l'utilisation de l'espace mais aussi des autres

« On ne peut apprendre que par le jeu, alors j'applique également cette méthode aux adultes. »

formes d'art comme la musique, le théâtre, la danse, la poésie... J'ai aussi voulu que ce stage soit ouvert aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Je trouve que mélanger les âges contribue à créer de l'énergie. On ne peut apprendre que par le jeu, alors j'applique également cette méthode aux adultes. Ce stage est aussi l'occasion de faire découvrir la façon dont un artiste procède dans un atelier : il fait beaucoup d'essais, mais toujours avec la même énergie. »



Les stages de l'Ecolothèque

NATHALIE SERGY,
directrice adjointe du centre de loisirs de l'Ecolothèque

« Pour les vacances de Pâques nous avons élaboré un programme axé sur trois thématiques : la mare, le jardin, les activités à la carte. Lors de son inscription, l'enfant pourra ainsi choisir la thématique qu'il préfère. A chaque thème correspond un planning d'activités - aussi bien physiques que culturelles - proposées

« Transmettre des messages de respect de notre environnement tout en privilégiant la notion de plaisir. »

pour la semaine, une façon d'explorer tous les aspects d'une thématique. Par exemple, pour le thème du jardin, les matinées seront consacrées à la découverte du terrain, comme l'apprentissage de la préparation du compost ou des plantations. Les après-midis seront notamment rythmés par des séances de recherches sur les végétaux à la médiathèque du centre, ou encore de visionnages de films sur le même sujet. Notre objectif est de transmettre des messages de respect de notre environnement tout en privilégiant la notion de plaisir. »



Les stages de cuisine d'Agropolis Museum

LOUIS BIRINDELLI,
« le chef » d'Agropolis

« Ce stage culinaire, je le présente comme un véritable voyage. On y découvre des produits d'ailleurs et d'autres cultures. Le but pour moi est de proposer aux plus jeunes des plats qu'ils n'ont jamais goûtés. Je débute systématiquement mes leçons par la présentation du pays

« Ils sont si fiers de goûter les plats qu'ils ont préparés avec tant d'application. »

ou de la région dont on va cuisiner une spécialité. Ensuite je propose aux enfants de toucher, goûter, sentir des produits exotiques ou inconnus. C'est fascinant de constater combien ils sont curieux et ouverts à de nouvelles saveurs. Quand nous cuisinons, je veille à les responsabiliser et les laisser autonomes dans leur préparation ; mais attention : pas question de toucher aux fours et plaques de cuisson. Mon grand plaisir ? Le moment de la dégustation, en regardant les petits si fiers de goûter les plats qu'ils ont préparés avec tant d'application. »

VEGAPOLIS

Patinoire de Montpellier Agglomération
Quartier Odysseum • Place de France • Montpellier

2 sessions : de 13h00 à 17h00, du 24 avril au 28 avril et du 1^{er} mai au 5 mai.
Inscriptions : **04 99 52 26 60** ou www.vegapolis.net

Tarif par semaine : 84 € par enfant pour l'entrée à la patinoire, la location de patins, le prêt d'un casque et toutes les activités.

L'ECOLOTHÈQUE

de Montpellier Agglomération

1, rue Th. Renaudot • Mas de Grille • Saint Jean de Védas

2 sessions : du 24 avril au 28 avril et du 1^{er} mai au 5 mai.
Accueil entre 8h et 9h.
Récupération des enfants à partir de 16h15 jusqu'à 18h.
Inscriptions : **04 99 52 82 82**

Pour les détenteurs du Pass'Agglo : Entre 9 et 24 € par enfant et par jour hors aide de la CAF, ce montant étant calculé en fonction des revenus de la famille.

www.montpellier-agglo.com/ecolothèque

LE STAGE DE CUISINE D'AGROPOLIS MUSEUM

951, avenue Agropolis • Montpellier

du 24 au 27 avril, de 10h30 à 14h.
Inscriptions, renseignements : **04 67 04 75 00**

Tarifs : 12 € la matinée. 40 € pour la semaine complète.

« LES HEURES DU CONTE »

Médiathèque Centrale d'Agglomération Émile Zola
218, bd de l'Aéroport International • Montpellier

Tous les mercredis à 15h30. Réservé aux enfants inscrits à la médiathèque.
Inscriptions le jour même, dès 10h, sur place, à la Banque Littéraires et Arts Jeunesse au niveau 2 ou par téléphone **04 99 06 27 31**

L'ATELIER DU MUSÉE FABRE

2, rue Montpelliérêt • Montpellier

Du 24 au 28 avril de 10h à 14h pour tout public.
Inscriptions, renseignements : **04 67 14 83 2**

Tarifs : Enfant : 20 € avec le Pass'Agglo ou 35 € (5 séances) Adulte : 40 € avec le Pass'Agglo ou 60 € (5 séances)

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE HENRI-PRADES

390, avenue de Pérols • Lattes
04 67 99 77 20

Ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 17h30 sauf le mardi.
Gratuit pour les enfants de moins de 13 ans.
Tarifs adulte : 2,5 € Tarifs Pass'Agglo : 2 €

VIDÉO DES ENFANTS

Les enfants abonnés à leurs médiathèques sont prioritaires

Médiathèque Federico Fellini
Place Paul Bec • Montpellier
Séances gratuites tous les jours à 16h
Renseignements et programme : **04 99 06 27 47**

Médiathèque Jean-Jacques Rousseau
230, avenue du Biterrois • Montpellier
Séances gratuites tous les jours à 15h30
Renseignements et programme : **04 67 10 70 20**

Médiathèque Federico Garcia Lorca
162, avenue de Palavas • Montpellier
Séances gratuites tous les jours à 15h30
Renseignements et programme : **04 99 13 39 49**

Ça s'est passé à...

MONTPELLIER

JOURNÉE HANDYNAMISME



© E. GALLAND-VUDICI

Quatre étudiants de l'IDRAC, Ecole de Commerce à Montpellier, en partenariat avec le Montpellier Club Handisport ont organisé la journée Handynamisme, sur le thème du sport et du handicap, samedi 11 février au gymnase Marcel Cerdan. Basket fauteuil, handikaraté, sarbacane, handbike, tennis fauteuil, ping-pong... 200 personnes ont participé à cet événement en présence de Philippe Bonnet et Rodolphe Lopez, deux champions paralympiques.

PEROLS

LOLITA PÉRET HONORÉE



PHOTO : VILLE DE PÉROLS

Championne d'Europe junior en 2004, la karateka Lolita Péret a remporté, dans sa catégorie des moins de 60 kg, l'Open international de Paris, première grande compétition senior de l'année. Pour féliciter la Pérolienne de ce nouveau titre, une cérémonie a été organisée en son honneur le 1er février dernier par la mairie de Pérols.

COURNONTERRAL

CHANTIER ÉCOLE

Un chemin vers l'emploi



Après neuf mois de travaux, le chantier école du parc du château Mallet est terminé. Seize personnes ont participé à ce chantier et cinq d'entre elles ont déjà retrouvé un travail. Recrutés en Contrat Emploi Solidarité (CES), ces demandeurs d'emplois ont suivi une pré-qualification au métier d'ouvrier paysagiste et ont ainsi acquis un réel savoir-faire. Fruit d'un partenariat entre les communes, la Communauté d'Agglomération et le Conseil Général de l'Hérault, les chantiers école contribuent pleinement à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

Le château Mallet, construit au XVIIIe siècle au centre du village, accueillera une antenne du Conservatoire National de Région, un groupe scolaire, un centre de loisirs et quatre associations.

En plus de l'expérience professionnelle acquise sur le chantier, les salariés bénéficient d'une formation adaptée aux travaux à réaliser et d'un accompagnement à la recherche d'emploi. En 2005, six chantiers-école ont été soutenus par Montpellier Agglomération (Cournonterral, Fabrègues, Montpellier, Pignan, Saint Drézère).

INTERVENANTS :

- L'association OREA, chargée du suivi socio-professionnel et de l'encadrement technique
- ACCES, chargé de la formation complémentaire

PARTENAIRES :

- L'ANPE
- La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Hérault.
- La Mission Locale des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier.

FINANCEMENT :

- Montpellier Agglomération : 15 000 euros
- Commune de Cournonterral : 15 000 euros
- Conseil Général de l'Hérault : 23 000 euros
- État : 81 748 euros

PIGNAN

DUATHLON

De la course à pied et du VTT

Le 23 avril, la section triathlon de l'Union Sportive des Nageurs de Montpellier Duathlon organise le 3e Duathlon vert de Pignan. Cette épreuve dérivée du triathlon consiste à enchaîner 5km de course à pied, 30km de VTT, puis 5 nouveaux kilomètres de course à pied... En individuel ou par équipe de deux en relais, les participants traverseront les communes de Pignan, Murviel-les-Montpellier et Cournonterral. Dans le cadre du développement du



PHOTO : USNM

200 coureurs ont participé à la précédente édition du Duathlon de Pignan

sport féminin, l'inscription à cette manifestation sportive est offerte aux 40 premières compétitrices et aux 20 premières équipes 100% féminines. Des courses pour les enfants sont également organisées sur des distances adaptées.

Renseignements : 04 67 47 15 24
www.duathlon-pignan.com

LATTES

AUTOUR DU MÉJEAN

Sorties naturalistes

La Maison de la Nature de Lattes organise des balades guidées d'environ 3h le long des sentiers du Méjean pour découvrir la richesse de cette zone humide littorale.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

► **Dimanche 2 avril**, de 9 à 12h
«La lagune du Méjean» : la vie dans et autour de la lagune. Une végétation et une faune adaptées aux variations de salinité et de température.



► **Samedi 29 avril**, de 9 à 12h
«Faune et flore du marais» : au printemps, la nature foisonne de vie (iris des marais, dame de onze heures, tadorne de belon, hirondelle...)

Inscriptions et renseignements
04 67 22 12 44

VILLENEUVE- LÈS-MAGUELONE

ARTS DE LA RUE

La CIA sur la place



La Compagnie Internationale Alligator installée au centre de Villeneuve-lès-Maguelone fêtera cet automne ses 25 ans. **Le 22 avril prochain**, elle se produira sur la place de l'Eglise pour lancer la tournée 2006 de leur dernière création «OnG, en-quêtes d'humanité». Trois questions à Frédéric Michelet, directeur artistique.

Qu'est-ce qui distingue votre compagnie ?

Frédéric Michelet : Nous imaginons des formes nouvelles de théâtre et de spectacles de rue. Travailler dans l'espace public est une démarche originale qui touche et surprend les spectateurs de toutes générations et de tous milieux sociaux culturels.

Nos créations apportent au public le frisson de l'inédit et des éclats de rire.

Comment se déroule votre dernier spectacle ?

F.M. : «OnG, en-quêtes d'humanité» a été créé l'année dernière. Nous installons un camp humanitaire de l'ONU sur la place où nous invitons les spectateurs qui sont des réfugiés à entrer. Nous l'avions dévoilé à Villeneuve-lès-Maguelone en sortie d'atelier il y a un an et depuis nous avons eu pas mal de succès. Après une tournée d'une vingtaine de représentations en France, nous souhaitons montrer cette nouvelle version, plus mûre, de notre spectacle avant de repartir sur les routes.

Quels sont vos projets ?

F.M. : A l'automne, nous devrions inaugurer nos nouveaux locaux transformés en lieux de fabrique des arts de la rue et baptisés L'Ateline. Avec le soutien de la DRAC, du Conseil Régional Languedoc Roussillon, du Conseil Général de l'Hérault et de la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, cet espace permettra d'accueillir en résidence d'autres compagnies. Côté création, nous avons la chance de travailler avec Jean-Claude Carrière qui nous écrit un spectacle. On devrait commencer à le jouer dans un an.

PEROLS

CONSERVATOIRE

La journée des mélomanes



Les étudiants de dernière année du Conservatoire National de Région de Montpellier Agglomération se produiront le **samedi 1^{er} avril** à Pérols. En matinée, deux mini-concerts seront donnés auprès des enfants des classes primaires et maternelles des groupes scolaires Font Martin et Guette. En fin d'après-midi, un concert de musique de chambre sera produit à la salle Yves Abric, de 17h30 à 18h30. Entrée libre.

CLAPIERS

INITIATIVE

La chanson pour loisir

Maëllis Annex, Manon Bacle, Adrien Baserico, Zacharia Besser, Léa Boissieux, Charlène Boydens, Emma Combes, Antoine Commeyras, Matthias Commeyras, Marine Company, Ambre Debelen, Lou Lozano Dimeglio, Agathe Dusquesnay, Julie Duquesnay, Lucie Laborde, Antony Lavis, Julie Lavis, Adrien Naveau, Roxane Picaut, Alexandre Pierrat, Maurane Pierrat, Timothee

Ragot, Laurie Rizo Richard, Camille Rolland Grondin, Emilie Rott, Clément & Margaux Schaeffer, Laura Silvestre, Valentine Sorriaux, Astric Talec, Amélia & Briana Wilmot Hall. Ces 32 jeunes Clapiérois des centres de loisirs municipaux ont enregistré un CD intitulé « Le Monde en l'air ». Ce projet Education Chanson est une action du Contrat Educatif Local de la mairie de Clapiers, sou-



tenu par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports et le Conseil Général de l'Hérault.

Disponible en mairie et dans les centres de loisirs – 13 euros.

Ça s'est passé à...

RESTINCLIERES

MESSE INAUGURALE DES TRAVAUX

Le vendredi 10 février, Mgr Guy Thomazeau, archevêque de Montpellier, a célébré pour la première fois une messe en l'église de Restinclières marquant la fin des travaux de cet édifice. Réfection des façades, de la sacristie, du carrelage, des peintures, installation du chauffage électrique, remise en conformité des éclairages... 235 000 euros, dont 40 000 financés par Montpellier Agglomération dans le cadre des projets d'intérêt communautaire, ont été investis dans ces travaux et dans l'agrandissement de la bibliothèque municipale adjacente. Ainsi, après la rénovation de la mairie en 2004, une 2^e phase de travaux s'achève à Restinclières avant le réaménagement de la place Saint-Césaire, de la place de la République et du parking des Arbousiers.

PIGNAN

HAUT EN COULEURS



Deux expositions d'artistes de l'Agglomération ont illuminé la Maison de l'Agglomération de Pignan jusqu'au 28 février. «Origines et couleurs» de la Lattoise Patricia Diez présentait des visages du Burkina Faso, et «Mannequins colorés» des bustes de feu confectionnés par les Montpelliéraines Karine et Corinne.

MONTPELLIER

PAVILLON FABRE

Une création inédite



En attendant l'ouverture du musée Fabre rénové prévue en janvier 2007, le Pavillon propose chaque mois une multitude d'animations (ateliers, conférences, visites guidées...) autour des riches expositions présentées. Le 8 avril, le Pavillon du musée Fabre innove à nouveau en organisant un «concert-mouvement», en partenariat avec le Conservatoire National de Région de Montpellier Agglomération

et l'Orchestre National de Montpellier Languedoc-Roussillon. Des artistes exceptionnellement réunis pour une unique représentation proposent un parcours sensible qui croise les formes de création, avec pour guide l'amour de l'art. Cette expérience inédite réunira autour de l'exposition (re)Découvrir.

Collections du musée Fabre, une pièce musicale au violon et violoncelle, un texte interprété par une actrice et une présentation de tableaux par un conservateur.

*Pavillon du Musée Fabre
Esplanade Charles de Gaulle
(Montpellier)
Tél. : 04 67 66 13 46*

COURNONTERRAL

Un terrain de tambourin au nom de Max Rouquette

Le 15 avril, le nouveau terrain municipal de jeu de Tambourin prendra le nom de Max Rouquette en hommage au célèbre écrivain de langue d'Oc, fondateur de la Fédération Française de Tambourin, décédé en juin dernier. Un équipement financé par la commune, le Département et Montpellier Agglomération dans le cadre des projets d'intérêt communautaire. Rénovée, cette aire de jeu est dorénavant équipée d'un fronton de 15 m de large, facilitant l'entraînement de la centaine de licenciés du Tambourin Club Cournonterral. «Il y a très peu d'équipements de ce type en France. Ce fronton sera particulièrement utile

pour l'apprentissage de ce sport par les enfants dès l'âge de 7 ans dans notre école de tambourin», note Nicolas Estimbre, président du club et joueur de Nationale 1. Au programme de la journée inaugurale, qui débutera à 14h, un match de Régionale 1, suivi du derby de Nationale 1 opposant Cournonterral à Cournonsec. Un premier match à domicile de la saison un peu particulier, où les Cournonterralais, dotés cette année d'une équipe fanion renforcée, visent le haut du tableau. Après la cérémonie et le vin d'honneur, une soirée en hommage à Max Rouquette se déroulera salle du Peuple, à partir de 21h.

SAINT DREZERY

MUSIQUE

Les inspirations de Régis Domergue



Auteur, compositeur et photographe, Régis Domergue «baigne dans un monde de musique et d'images». Après avoir produit un film intitulé «A l'ombre des marronniers» où il retrace avec beaucoup de poésie, de charme et d'humour la vie à Saint-Drézéry, cet artiste vient de sortir un album de musique instrumentale.

Intitulé «Images, Voyages», cet opus nous invite à créer nos propres images à l'écoute de sa musique. Les inspirations sont diverses et le résultat est coloré, teinté de différentes saveurs ethniques. De musique celtique en ragga indien, d'Amérique latine en promenades bucoliques et ballades électroniques, sans contraintes de style, l'auteur nous amène en voyage.

Autre actualité de ce touche-à-tout qui travaille à l'écriture d'une comédie musicale, une exposition multimédia à découvrir du 15 au 23 avril, salle Georges Brassens à Saint Drézéry.

www.regisdomergue.com

REPÈRES

- **1821 :**
Naissance à Montpellier.
- **1842 :**
Premières commandes à Devéria avec l'idée de constituer une collection.
- **1845 :**
Séjour à Rome. Portrait de Bruyas par Cabanel.
- **1850 :**
Séjour à Paris. Achat de toiles de Delacroix (dont « femmes d'Alger »), Corot...



ALFRED BRUYAS LES PREMIERS PAS D'UN COLLECTIONNEUR

Collectionneur passionné, le Montpelliérain Alfred Bruyas consacra sa vie et sa fortune à réunir l'un des plus fastueux ensembles de chefs-d'oeuvres du XIX^e siècle.

ALFRED Bruyas naît en 1821 à Montpellier au sein d'une famille de la haute bourgeoisie protestante. Son père est l'associé du banquier André Tissié Sarrus qui a fait construire les immeubles du passage qui porte son nom, près de l'Esplanade. Il fréquente un temps l'atelier du peintre Matet et se rend souvent en cure dans les Pyrénées, afin de soigner sa santé fragile. Dès l'âge de 21 ans, il commande des dessins à Devéria, avec l'idée de former une collection. En 1846, il visite l'Italie, alors que sa famille aurait préféré le voir travailler avec son père. À Rome, il fréquente les pensionnaires de la Villa Médicis. Il veut être l'ami des artistes et commande son portrait à Cabanel. À son retour en France, il continue à demander aux frères Devéria des dessins qui lui rappellent ses séjours dans les Pyrénées, et il réclame trois toiles à Cabanel.

« Il est de toute évidence que l'Art n'a jamais eu de complet développement que lorsque la société lui a offert une base assez large pour qu'il pût s'y fixer et y grandir en liberté ».

Alfred Bruyas, 1852

Dès ces premières acquisitions, certains traits particuliers du collectionneur se manifestent. Il s'enthousiasme pour un peintre au point de lui acheter une suite de tableaux en peu de temps. Il discute avec les artistes, alors qu'à cette époque, les amateurs préfèrent simplement choisir une œuvre dans l'atelier, à l'exposition, chez le marchand. En 1848, Bruyas paraît heureux, près de Cabanel à Rome, où il se rend pour la seconde fois, loin des événements politiques qui préoccupent les Français.

En décembre 1849, brusquement, Bruyas quitte Montpellier pour Paris et jusqu'au mois d'août 1854, il y fera de longs séjours, allant jusqu'à faire suivre certains de ses tableaux. Ce départ va provoquer un changement d'attitude dans l'entourage familial. Inquiet d'avoir vu sa fortune diminuer, son père veut mettre fin aux achats de son fils. A peine arrivé à Paris, en janvier 1850, Bruyas reçoit une lettre de son ami Louis Tissié qui lui fait part des menaces proférées par son père : « Il craint que tu n'achètes quelques tableaux et il ne le veut à aucun prix. Je lui ai lu le passage de ta lettre où tu dis que les marchands de Paris sont fort chers et que tu seras raisonnable. Je l'espère bien, m'a-t-il dit, je vends son cabinet si j'apprends qu'il achète le moindre tableau ». Bruyas ne tiendra pas compte de la menace paternelle et constituera au fil des années une superbe collection dont il fera don au musée Fabre. ♦

LEWIS TRONDHEIM BULLES EFFERVESCENTES

Montpelliérain d'adoption, Lewis Trondheim a reçu le Grand Prix de la Ville d'Angoulême 2006. Déroutant et atypique, il a publié plus d'une centaine de B.D. en quinze ans. Rencontre.

Que représente pour vous le Grand Prix d'Angoulême ?

C'est un simple passage dans la vie d'un auteur de B.D. Sinon, j'arrêteraient tout. Mon but n'est pas les récompenses publiques, mais de vivre agréablement en faisant ce métier.

D'où vient le nom de Lewis Trondheim ?

En fait, j'ai toujours voulu changer mon nom. Et j'ai remarqué qu'en bande dessinée, beaucoup le faisaient (Hergé, Jijé, Moebius...). Ils le faisaient aussi dans le showbiz, mais mes capacités de chanteur étaient assez médiocres, alors j'ai choisi la B.D. comme domaine de prédilection.

Pourquoi avez-vous choisi de vous installer à Montpellier ?

Le climat, le cœur de ville piétonnier, la gentillesse des gens.

Avez-vous déjà pris cette ville pour cadre dans vos histoires ?

Oui, dans le cadre d'histoires autobiographiques.

Le monde de la B.D. fourmille-t-il dans l'Agglomération ?

Il y a pas mal d'auteurs, mais il nous manque un atelier commun.

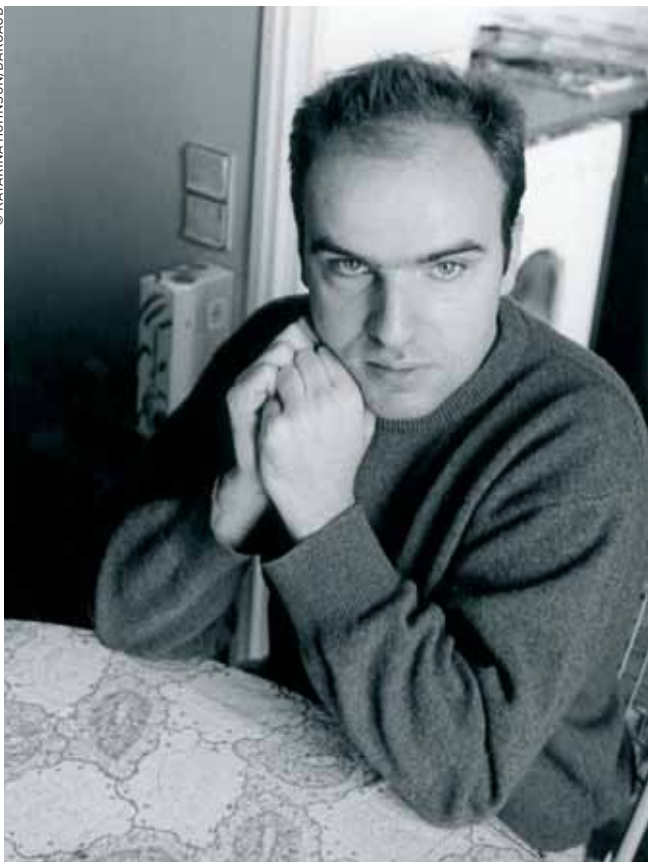
Comment avez-vous attrapé le virus du dessin ?

Franchement, je n'ai jamais eu le virus du dessin avant que je me mette vraiment au dessin d'après nature, c'est-à-dire il y a environ 4 ans... Avant, je bricolais comme je pouvais pour raconter mon histoire. Depuis que j'ai découvert le plaisir que l'on peut avoir à rester devant un lieu durant une heure, à pénétrer dans le décor, ça a changé mon rapport au dessin.

C'est l'histoire qui vous inspire vos dessins ou vice-versa ?

La magie de la bande dessinée, c'est le mélange des deux. Je me méfie quand il y a un scénario trop écrit à l'avance, je préfère laisser agir les personnages. Je vois la ban-

© KATARINA HOHNSEN/DARGAUD



« Le climat, le cœur de ville piétonnier, la gentillesse des gens m'ont conduit à Montpellier »

Lewis Trondheim

de dessinée comme une écriture.

Avez-vous toujours besoin de dérouter vos lecteurs ?

En tout cas de me surprendre. Tout ça pour ne pas tomber toujours dans les mêmes poncifs, les mêmes astuces de scénario, les mêmes trucs de dessins, les mêmes ficelles. Ça me permet de me renouveler au lieu de me scléroser. Toute notre vie, on cherche le moyen de dessiner les choses plus faci-

lement, mais si on les trouve, à ce moment notre dessin devient mort.

Combien d'heures travaillez-vous par jour ?

Entre 0 et 10 heures. Généralement 2. Quel beau métier...

Enseignez-vous votre art ?

Je suis en train d'écrire avec Sergio Garcia, un auteur espagnol qui enseigne à l'université de Grenade, un petit ouvrage simple et ludique à l'usage des professeurs de collèges sur la compréhension de la bande dessinée. Ils manquent de bases solides pour montrer à leurs élèves toutes les ressources de ce médium.

A part la B.D., quelles sont vos autres activités ?

Je joue au badminton, un peu au squash et j'ai appris le ukulélé depuis 4 ans.

Avez-vous des modèles dans la vie ?

Non, chaque personne suit une route unique. Faire comme d'autres serait ridicule. J'essaie d'être à l'écoute de moi-même, sans tomber dans l'égoïsme, et d'être à l'écoute des autres, sans tomber dans l'empathie systématique.

Au fait, c'est vrai que vous n'aimez pas les journalistes ?

Je n'aime pas vraiment les journalistes B.D. Ils se contentent de vagues articles mous et consensuels. La bande dessinée a besoin d'une meilleure reconnaissance car c'est un domaine vaste, très loin de l'image habituelle qui est trop souvent celle d'un univers pour gamins ou pour imbéciles. ♦



© TRONDHEIM • avec l'aimable autorisation de l'auteur

Bande dessinée autobiographique par Lewis Trondheim

REPÈRES LEWIS TRONDHEIM

- 11 décembre 1964 : naissance de Laurent Chabosy à Fontainebleau.
- 1990 : parution de son premier ouvrage « Psychanalyse » (Éd. du Lézard) et fondation avec ses copains de la maison d'édition « l'Association ».
- 1995 : parution de « Blacktown » (Éd. Dargaud), premier volume des « Formidables aventures de Lapinot ».
- 1996 : arrivée à Montpellier.
- 1998 : première parution de la série « Donjon » (Éd. Delcourt).
- 2006 : Grand Prix de la Ville d'Angoulême.
- 2007 (25 au 28 janvier) : Lewis Trondheim sera le président de la 34^e édition du Festival d'Angoulême.

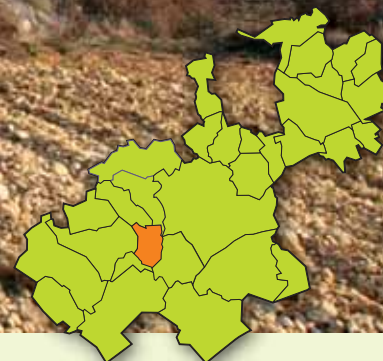
De nombreux auteurs de B.D., résidant ou ayant résidé dans l'Agglomération et ses environs, ont participé au dernier festival d'Angoulême : Robert Crumb, Philippe Caza, Nicolas De Crécy, Philippe Francq...



À VOIR

LE VIEUX LAVÉRUNE

Le château des Evêques, dont les parties les plus anciennes datent du XIV^e siècle, est l'ancienne résidence des évêques de Montpellier. Son parc très ombragé (platanes, cyprès chauve, magnolias, tulipier de Virginie...) abrite une variété très rare de tulipe : tulipa clusiana. Dans le vieux village, le visiteur dénicherait une porte à bossage d'époque médiévale et de nombreuses maisons anciennes. L'église est du XIV^e et du XVIII^e siècle.



Randonnée LAVÉRUNE ENTRE VIN ET CAFÉ

Très connue des Lavérunois, cette balade familiale de 9 km permet de découvrir une multitude de paysages aux portes de Montpellier.

À DÉGUSTER

**LES VINS AOC COTEAUX
DU LANGUEDOC
SAINT GEORGES D'ORQUES
PRODUITS AUX ALENTOURS**

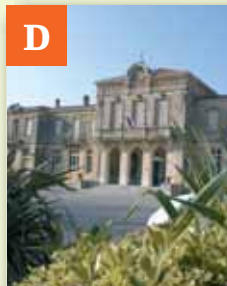
- CHÂTEAU DE L'ENGARRAN
Route de Juvignac, Lavérune
04 67 47 00 02
- DOMAINE GUIZARD
12, boulevard de la mairie, Lavérune
04 67 27 86 59
- CHÂTEAU DE FOURQUES
Route de Lavérune, Juvignac
04 67 47 90 87

**La balade «Entre vin et café»
se situe dans une zone largement
agricole et essentiellement
viticole.**

DES VIGNES, des prés, des oliviers dont beaucoup à l'état sauvage, des murets en pierre, si caractéristiques des cultures en escalier... La balade «Entre vin et café» se situe dans une

zone largement agricole et essentiellement viticole. Une randonnée familiale de 9 km, balisée de bleu, entre plaines et vallons, qui offre au regard quelques curiosités géologiques comme le Plan des Masques et son étonnant tapis de calcaire et, en ce printemps, de nombreuses fleurs sauvages. Pourtant, la ville n'est pas loin : au-dessus des vignes, au nord, se dessinent les tours du quartier de la Mosson. Un repère pour les Montpelliérains comme l'est, pour les Lavérunois, le gros paquet de café de couleur verte qui symbolise le café Jacques Vabre, torréfié ici.

SUIVEZ LE GUIDE



D

Parking de la mairie

Partir vers l'Est, direction Montpellier, suivre l'avenue de la Mosson, jusqu'au 1^{er} rond-point. Au second, prendre le chemin du mas de Biard, Château de l'Engarran. Tourner au 1^{er} chemin à gauche. Poursuivre jusqu'au Plan des Masques. Une petite montée. Traverser un terre-plein. Au bout, prendre le deuxième chemin à droite qui mène à la D5E1 que l'on traverse.



1

Les Gousses

Légère montée, traverser une vigne et atteindre un croisement. A gauche, on peut visiter le Château de l'Engarran. Le sentier à droite permet de poursuivre la balade. Une fois franchi le ruisseau Les Gousses, remonter à gauche, vers la D5E1. Au petit carrefour, tourner à gauche puis prendre à droite le chemin ombragé pour arriver à la route goudronnée.



2

Château de Fourques

Faire 100 m à droite. Prendre le chemin à gauche derrière le panneau "Château de Fourques". Arrivé au carrefour, on peut partir à gauche visiter le Château de Fourques. Pour la balade, poursuivre le chemin situé quasiment en face, sur la droite. Il s'oriente nord-ouest et atteint une petite route. Tourner à gauche.



3

Usine Jacques Vabre

Laisser un premier croisement. 200 mètres après, tourner à gauche sur un chemin en terre qui rejoint 700 mètres plus loin une petite route goudronnée à hauteur de la fosse des Gousses. Monter 300 mètres face à l'usine de café puis prendre à droite, jusqu'à la D5E2. Prendre à gauche. À 200 mètres, tourner à droite sur un chemin en terre.



4

Le gros olivier

Arrivé à une fourche, laisser la piste à droite et continuer le chemin à gauche vers Laverune. Au croisement suivant, se dresse un gros olivier. Ignorer la piste qui monte vers l'usine et plus loin, en tournant à gauche, longer la D5 jusqu'aux feux ; traverser et prendre l'avenue des Serres jusqu'au bout puis, à droite, pour rejoindre la mairie.



À DÉCOUVRIR

LE MUSÉE HOFER-BURY



Du nom de l'amateur d'art qui a fait don de sa collection à la commune, ce musée compte plus de 1000 œuvres. Des peintures et sculptures contemporaines signées d'artistes régionaux et aussi africains, américains et asiatiques dont de nombreuses pièces du célèbre peintre contemporain chinois Wang-Wei-Xing.

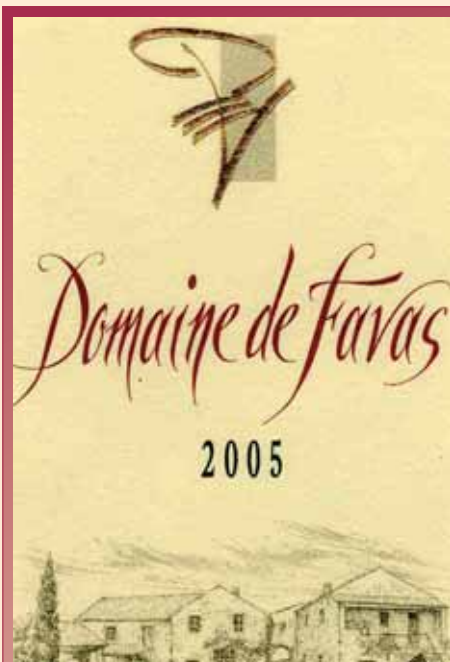
Le musée, installé dans le château des Évêques, est ouvert les samedi et dimanche, de 15 h à 18h.

Tél : 04 99 51 20 25

UNE BALADE RÉALISÉE AVEC... LE SIVOM ENTRE VÈNE ET MOSSON

Le Sivom entre Vène et Mosson a mis au point « 9 balades entre Vène et Mosson » en collaboration avec les associations de marcheurs « l'Amarante » de Pignan, « Marche à suivre » de Saint Georges d'Orques et Alliance Consultants pour la signalétique. Ce guide est disponible gratuitement auprès des mairies du Sivom.

Tél. : 04 67 47 72 88
sivom.entre.vene.mosson@wanadoo.fr



CAVEAUX

Les Celliers du Val des Pins
Avenue de Saint Drézéry
34160 Sussargues
Tél. : 04 67 86 50 34

AOC Coteaux du Languedoc
Rosé • 13°

**PRIX
DE VENTE
AUX CAVEAUX**

3,4€

LE VIN DU MOIS

DOMAINE DE FAVAS 2005

Tout juste mis en bouteille, le Domaine de Favas rosé 2005 sera une des cuvées vedettes du tout nouveau caveau des Celliers du Val des Pins à Sussargues.



Brice Marque, œnologue et Bruno Jay, responsable qualité des Celliers du Val des Pins dans leur tout nouveau caveau qui ouvrira le 3 avril à Sussargues

«Le Domaine de Favas rosé est un AOC Coteaux du Languedoc composé à 55% de grenache et 45% de syrah. Une valeur sûre, à servir très frais (8°), que nous produisons depuis 1993. La cuvée 2005 est d'une bonne facture. Sa robe a la couleur de pétales de rose et de légers reflets violets. Son nez puissant dégage des arômes de fleurs blanches type amandier et un soupçon de grenadine. En bouche, son attaque est grasse et ronde avec des notes de fruits rouges. Ce rosé se marie parfaitement avec les grillades, les viandes blanches ou les poissons cuisinés.»

Les Celliers du Val des Pins regroupent une centaine d'adhérents de Sussargues, Montaud, Saint-Drézéry, Castries et Saint Bauzille de Montmel, qui cultivent 600 ha de vignes et produisent 40000 hectolitres par an. Cette cave coopérative moderne propose une gamme complète de vins de qualité, en bibs, en bouteilles : Coteaux du Languedoc «Domaine de Favas» (rosé et rouge), Grès de Montpellier «Marquis de Montlaur» (rouge), vins de Pays d'Oc (blanc, rosé, rouge), et les fameux vins de Pays du Bérange «Bois Noyer» (rouge) et «Calèche» (rouge).

LA RECETTE

AMERTUME DOUCE ET CARAMÉLISÉE D'UN RÂBLE DE LAPIN AUX AGRUMES, RÔTI À L'HUILE DE NOISETTE ET MELON JAUNE GRILLÉ

POUR 6 PERSONNES

3 râbles de lapin désossés
1 melon jaune, 1 orange
25cl de Maury, Banyuls ou Porto rouge
1 boule de mozzarella
huile de noisette, sel, poivre, fleur de sel

Cette recette créative est proposée par Anthony Gerbeau, nouveau chef de l'Orange Bleue à Castries, nommé jeune talent 2006 par le Gault et Millau et espoir de la cuisine française par le Bottin Gourmand. Chemin de la Pierre Bleue à Castries
Tél. : 04 67 40 43 62
www.lettoilebleue.fr

Faire désosser par son boucher trois râbles de lapin, garder les six filets et leur peau. Faire des segments d'orange pour farcir chaque filet assaisonné. Envelopper chaque filet dans du papier film, puis nouer les extrémités comme un saucisson. Placer au réfrigérateur 2 heures. Pendant ce temps, mettre le Maury à réduire jusqu'à ce que celui-ci fasse un caramel. Eplucher le melon et le tailler en triangles, les sauter à la poêle avec de l'huile de noisette. Déballez les râbles de leur papier film, puis les cuire à feu très doux dix minutes à la poêle avec l'huile de noisette. Dresser dans une assiette les râbles, une lamelle de mozzarella, le melon grillé puis verser un trait de caramel de Maury.



THÉÂTRE

samedi 1^{er} avril

UNE PHRASE POUR MA MÈRE

Montpellier
Théâtre Jean Vilar
155, rue de Bologne
19h
Tél. 04 67 40 41 39
Tarif : 5€

SAUDADE TERRE D'EAU

Villeneuve-lès-Maguelone
Théâtre de La Grande Ourse
235, boulevard des Moures
20h30
Tél. 04 67 69 58 00
Tarif : 5€

5 avril

CRIS MIS EN SCÈNE DE STANISLAS NORDEY

Montpellier
Théâtre des 13 Vents
Domaine de Grammont
19h
Tél. 04 67 99 25 00
Tarifs : de 10 à 20€
Ce spectacle est aussi donné le 6 avril à 19h et les 7 et 8 avril à 20h45.

11 avril

LÉONCE ET LÉNA

Montpellier
Théâtre des 13 Vents
Domaine de Grammont
19h
Tél. 04 67 99 25 00
Tarifs : de 10 à 20€
Ce spectacle est aussi donné les 12 et 13 avril à 19h et le 14 avril à 20h45.

A CONTRE TEMPS CIRQUE MUSICAL

Montpellier
Théâtre Jean Vilar
155, rue de Bologne
21h
Tél. 04 67 40 41 39
Tarifs : de 4,5 à 13€
Ce spectacle est aussi donné le 12 avril à 21h.

14 avril

CRASSE TIGNASSE

Villeneuve-lès-Maguelone
Théâtre de La Grande Ourse
235, boulevard des Moures
20h30
Tél. 04 67 69 58 00
Tarif : 5€

19 avril

GURS UNE TRAGÉDIE EUROPÉENNE DE GEORGES SEMPRUN

Montpellier
Théâtre des 13 Vents
Domaine de Grammont
19h
Tél. 04 67 99 25 00
Tarifs : de 10 à 20€
Ce spectacle est aussi donné le 20 avril à 19h et le 21 à 20h45.

CHRONIQUES VENUES D'AILLEURS

Montpellier
Théâtre Jean Vilar
155, rue de Bologne
21h
Tél. 04 67 40 41 39
Tarifs : de 4,5 à 13€

SPORTS

samedi 1^{er} avril

FOOTBALL AMÉRICAIN MONTPELLIER/NICE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D2

Montpellier
Stade Veyrassi
Plan des 4 seigneurs
20h
Tél. 04 67 66 03 07
Gratuit

VOLLEY

MONTPELLIER/TOULOUSE CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A

Montpellier
Pierre-de-Coubertin
20h
Tél. 04 67 45 77 77
1€ avec le Pass'Agglo.

mercredi 4 avril

VOLLEY

MONTPELLIER/CANNES CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A

Montpellier
Pierre-de-Coubertin
20h
Tél. 04 67 45 77 77
1€ avec le Pass'Agglo.

vendredi 7 avril

FOOTBALL

MONTPELLIER/CAEN 33^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

Montpellier
Stade de la Mosson
20h
Tél. 04 67 15 46 00
À partir de 2€ avec le Pass'Agglo.

samedi 8 avril

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER/COURBOVOIE CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION 1

Montpellier
Vegapolis
19h
Tél. 04 67 42 34 32
À partir de 5€

HANDBALL



MONTPELLIER/VILLEFRANCE 22^e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE D1

Montpellier
René-Bougnol
20h
Tél. 04 99 61 44 55
De 5 à 8€

dimanche 9 avril

BASKET FÉMININ

LATTES-MONTPELLIER/PAYS D'AIX LIGUE FÉMININE

Lattes
Salle des Sports
16h
Tél. 04 67 81 63 50
À partir de 3€ avec le Pass'Agglo.

mardi 11 avril

TENNIS DE TABLE

MONTPELLIER/BEAUCHAMP CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A

Montpellier
Gymnase Alain Achille
19h
Tél. 04 67 54 18 12
Tarif : 3€

mercredi 12 avril

BASKET FÉMININ

LATTES-MONTPELLIER/BOURGES LIGUE FÉMININE

Lattes
Salle des Sports
20h
Tél. 04 67 81 63 50
À partir de 3€ avec le Pass'Agglo.

samedi 15 avril

FOOTBALL AMÉRICAIN

MONTPELLIER/CLERMONT-FERRAND CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D2

Montpellier
Stade Veyrassi
Plan des 4 seigneurs
20h
Tél. 04 67 66 03 07
Gratuit

RUGBY

MONTPELLIER/TOULON CHAMPIONNAT DE FRANCE TOP 14

Montpellier
Stade Sabathé
20h
Tél. 04 67 47 27 69
De 10 à 28,5€

vendredi 21 avril

FOOTBALL

MONTPELLIER/CLERMONT 35^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

Montpellier
Stade de la Mosson
20h
Tél. 04 67 15 46 00
À partir de 2€ avec le Pass'Agglo.

samedi 22 avril

WATER-POLO

MONTPELLIER/TOURCOING CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE

Montpellier
Piscine Olympique Antigone
20h45
Tél. 04 67 72 37 22
3€

dimanche 23 avril

3^e DUATHLON VERT

Pignan
Tél. 08 72 23 73 84

samedi 29 avril

ROLLER HOCKEY

MONTPELLIER/ANGERS 17^e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D1

Montpellier
Albert-Batteux
19h30
Tél. 04 67 27 01 94
2€

JAZZ

samedi 1^{er} avril



GWEN MCCRAE

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps
21h
Tél. 04 67 58 30 30
Tarifs : 22 à 24 €

6 avril

LE TRIO D'ARROSAGE

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps
21h
Tél. 04 67 58 30 30
Entrée libre

7 avril

LONNIE LISTON SMITH

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps
21h
Tél. 04 67 58 30 30
Tarifs : 22 à 24€

8 avril

ALICE RUSSELL

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps
21h
Tél. 04 67 58 30 30
Tarifs : 20 à 22€

15 avril

HENRI DIKONGUE GROUP + MARTIN KOUMS & AFRICA JAZZ COLORITO EN PREMIÈRE PARTIE

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps
21h
Tél. 04 67 58 30 30
Entrée 15 Euros
Tarifs : 12 à 15 €

21 avril

GIVE ME FIVE

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps
21h
Tél. 04 67 58 30 30
Tarifs : de 10 à 12€

22 avril

«AROUND JACO», FRÉDÉRIC MONINO QUARTET

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps
21h
Tél. 04 67 58 30 30
Tarifs : de 12 à 15€

MANIFESTATIONS

samedi 1^{er} avril

CARNAVAL
Fabrègues
Centre-ville
À partir de 12h
Tél. 04 67 85 11 57

PRINTEMPS DES VIGNES

Castries
Château de Castries
10h à 18h
Tél. 04 99 74 01 77
Cette manifestation se poursuit aussi le 2 avril

9 avril

CHANT CHORAL

Le Crès
Salle Georges Brassens
16h
Tél. 04 67 87 18 58

CARNAVAL A PIGNAN

Pignan
Dans les rues de la commune
Tél. 04 67 47 70 11

16 avril

19^e CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE TRIAL

U. F. O. L. E. P.
Fabrègues
Terrain de trial
Lieu-dit « Le Bosquet »
Tél. 06 86 51 52 98

DANSE

4 avril

FABLES À LA FONTAINE
Montpellier
Théâtre Jean Vilar
155, rue de Bologne
21h
Tél. 0 800 600 740
Tarif : 5€

13 avril

PENTATEUQUE

Montpellier
Studio Bagouet / Les Ursulines
Centre Chorégraphique National
Boulevard Louis Blanc
20h30
Tél. 0 800 600 740
(appel gratuit)

20 avril

HISTOIRE(S), OLGA DE SOTO

Montpellier
Studio Bagouet
Les Ursulines
Centre Chorégraphique National
Boulevard Louis Blanc
20h30
Tél. 0 800 600 740
(appel gratuit)
Tarif : 6€

MUSIQUE CLASSIQUE

19 avril

CONCERT BAROQUE
Montpellier
Opéra Comédie
20h30
Tél. 04 67 601 999

21 avril



CONCERT SYMPHONIQUE

BARTOK ET DVORAK
Montpellier
Opéra Berlioz / Le Corum
20h30
Tél. 04 67 601 999

23 avril

CONCERT AMADEUS

SCHUBERT – CHOPIN
RACHMANINOV
Montpellier
Salle Pasteur / Le Corum
10h45
Tél. 04 67 601 999

LYRIQUE

samedi 1^{er} avril

CONCERT LYRIQUE
Montpellier
Salle Molière
Place Molière
(Tramway : « Comédie »)
17h00
Tél. 04 67 601 999

16 avril



LES NOCES DE FIGARO LE GENIE DE MOZART

Montpellier
Opéra Comédie
(Tramway : « Comédie »)
15h
Tél. 04 67 601 999
Tarifs : de 14 à 42€
Ce spectacle est aussi donné les 18, 25 et 28 avril à 20h et le 23 avril à 15h.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE MONTPELLIER AGGLOMERATION

TEMPS FORTS

LES RENCONTRES « MOTS ET MUSIQUES » DE LA COMPAGNIE BISMUT

Sur l'ensemble du réseau des médiathèques, des rencontres associant textes et musiques sur une thématique ou une culture. Une comédienne et deux musiciens, jonglant entre mots et musiques, créent un univers aux reliefs colorés et tissent un lien vivant entre deux expressions.

1 ^{er} avril	7 avril	12 avril
MÉDIATHÈQUE D'AGGLO VICTOR HUGO « MOTS ET MUSIQUES DE GRÈCE, TURQUIE ET DES BALKANS » 16 h	MÉDIATHÈQUE D'AGGLO LA GARE (PIGNAN) « MOTS ET MUSIQUES DU MOYEN ORIENT » 18 h	MÉDIATHÈQUE D'AGGLO WILLIAM SHAKESPEARE « MOTS ET MUSIQUES DU DÉSERT » 17h
6 avril	8 avril	13 avril
MÉDIATHÈQUE D'AGGLO JEAN-JACQUES ROUSSEAU « MOTS ET MUSIQUES DU MAGHREB » 18 h	MÉDIATHÈQUE D'AGGLO FEDERICO GARCIA LORCA « MOTS ET MUSIQUES DE FEMMES EN MÉDITERRANÉE » 17h	MÉDIATHÈQUE CENTRALE D'AGGLO ÉMILE ZOLA « MOTS ET MUSIQUES DE GRÈCE, TURQUIE ET DES BALKANS » 18h30

MÉDIATHÈQUES

MÉDIATHÈQUE CENTRE D'AGGLOMÉRATION
ÉMILE ZOLA

jeudi 6 avril • 18h30

RENCONTRE AVEC JÉRÔME GARCIN

Pour la sortie de « Cavalier seul : journal équestre » (éd. Gallimard).

MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION
FEDERICO GARCIA LORCA

LE CINÉMA AIME LA MUSIQUE DE MOZART

1^{er} avril • 14h30

ALIEN, LE 8^e PASSAGER
de Ridley Scott, 1979,
(Petite musique de nuit).

22 avril • 14h30

EYES WIDE SHUT
de Stanley Kubrick, 1999,
(extraits du Requiem).

8 avril • 14h30

TRUMAN SHOW
de Peter Weir, 1998,
(Rondo alla turca).

29 avril • 14h30

**HARRY, UN AMI QUI VOUS VEUT
DU BIEN** de Dominik Moll, 2000,
(Sonate pour piano n° 5).

MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION
WILLIAM SHAKESPEARE

du 5 au 19 avril

« NOS AGENTS ONT DU MÉTIER »



Exposition photographique dont l'objectif est de montrer
en 25 portraits la richesse et la diversité des professions exercées
au sein de la Communauté d'Agglomération.

MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION
LA GARE À PIGNAN

jusqu'au 7 avril

« ÉCRITS POÉTIQUES DE VERRE ET DE PAPIER »

Exposition de livres en verre de Laurence Bourgeois

du 11 avril au 2 mai

EXPOSITION DE PEINTURE CONTEMPORAINE : MAX GILLET ET ATTANASIO

Deux peintres de Courmonsec et de Frontignan, pour approcher
l'art « s'ens peur ».

Samedi 1^{er} avril

FOOTBALL AMÉRICAIN

**MUSTANGS MONTPELLIER/
DAUPHINS NICE**
CHAMPIONNAT DE FRANCE
D2



Emmenés par le quater back
Dario Viallet, de retour des
Etats-Unis et Clément Gabriel,
en provenance du Canada, les
Mustangs signent un début
de saison réussi. Une situa-
tion idéale pour remplir leur
objectif : devenir champions
de France de deuxième divi-
sion.

Montpellier
Stade Veyrassi
Plan des 4 Seigneurs
20h

Tél. : 04 67 66 03 07
<http://mustangsmtp.free.fr/>
Gratuit

VOLLEY

**MONTPELLIER VOLLEY/
TOULOUSE**
CHAMPIONNAT DE FRANCE
PRO A

Montpellier
Palais des sports
Pierre-de-Coubertin
20h

Tél. : 04 67 45 77 77
www.montpellier-uc.org/volleyball
Tarif : 1€ avec le Pass'Agglo

THÉÂTRE

**UNE PHRASE
POUR MA MÈRE**



Une phrase pour ma mère est
un long lament-bouffe, une
« phrase » unique, ressassée,
scandée de refrains obses-
sionnels, trouée d'apartés
réflexifs et de digressions.
Comment régler le compte
des désirs, des angoisses et

des chagrins de la figure de
la « mère ». un texte de Chris-
tian Prigent avec le comédien
Jean Marc Bourg

Montpellier
Théâtre Jean Vilar
155, rue de Bologne
Tram : les Halles de la Paillade
19h

Tél. : 04 67 40 41 39
Tarif : 5€

CONCERT LYRIQUE

**AVEC LA SOPRANO
MALIA BENDI MERAD ET
LA MEZZO AURORE UGOLIN,
ACCOMPAGNÉES AU PIANO
PAR ANNE PAGES**



Montpellier
Salle Molière
Place Molière
Tram : Comédie
17h00

Tél. : 04 67 601 999

THÉÂTRE

**SAUDADE
TERRE D'EAU**



L'épopée d'une mère et de
son fils, habitants isolés au
milieu d'une mer bleu-azur.
Ces personnages vivent d'une
existence simple, presque
archaïque. Un jour, la mère,
soucieuse de la continuité de
cette vie, va quérir une fem-
me pour son fils. Elle vient
d'une autre terre, lointaine.
Ils apprennent à s'appropri-
er tous les trois. Peu à peu, ils
finiront par s'aimer...

**Villeneuve-lès-Mague-
lone**
Théâtre de La Grande Ourse
235, boulevard des Moures
20h30

Tél. : 04 67 69 58 00
Tarif : 5€

CARNAVAL

**FABREGUES MET LE
MASQUE**

Défilé de chars, animations
musicales, danseurs et
percussionnistes brésiliens,
ateliers maquillage... au
menu de ce carnaval haut en
couleur.

Fabrigues
Centre-ville
À partir de 12h

Tél. : 04 67 85 11 57

Mardi 4 avril

VOLLEY

**MONTPELLIER VOLLEY/
CANNES**
CHAMPIONNAT DE FRANCE
PRO A

Montpellier
Palais des sports
Pierre-de-Coubertin
20h

Tél. : 04 67 45 77 77
www.montpellier-uc.org/volleyball
1€ avec le Pass'Agglo.

DANSE

FABLES À LA FONTAINE



Ces Fables sont nées du projet
de faire interpréter, par de
jeunes chorégraphes, le chef
d'œuvre d'intelligence et de
cruauté de La Fontaine. Les
trois pièces proposées posent
la question de la tradition et
de la modernité, dans des
esthétiques multiples allant
du hip-hop au classique dé-
hanché, et réaffirment leur
dimension universelle, mo-
rale et féérique. Un mariage
heureux entre le XVII^e et le
XXI^e siècle.

JAZZ : ♥



**GWEN
McCRAE**

Samedi 1^{er} avril

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps
21h
Tél. : 04.67.58.30.30
Tarifs : 22 à 24€

Omniprésente, la musique est devenue un produit que l'on consomme sans trop savoir com-
ment ou pourquoi. Pourtant, notre oreille remarque parfois une mélodie, une voix ou une
couleur qui sonne vrai, qui nous touche. La musique est expression de vérité, tout comme
l'étaient celles et ceux qui se sont élevés à ses côtés. Dans cet état d'esprit, légende vivante
et pilier de la Soul classique et moderne, Gwen McCrae sera sur scène le 1^{er} avril au Jam, pour
un hommage rarissime au Gospel et au Groove d'hier et d'aujourd'hui.

Gwen McCrae est objectivement, une Légende vivante de la Soul. Parce que depuis Lead Me On
en 1969, en passant par Tonight Is The Night en 1975 ou encore Funky Sensation en 1979, elle
n'a cessé de chanter des hits inscrits dans l'inconscient collectif universel.

MANIFESTATION : ♥



PRINTEMPS DES VIGNES

Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril

Castries
Château de Castries
10h à 18h
Tél. : 04 99 74 01 77

« Nous souhaitons élargir le territoire de l'office de tourisme de Castries aux dix communes de l'Est de l'Agglomération de Montpellier », annonce Bernard Priu, président de l'Office de tourisme de Castries dont les nouveaux locaux ont été inaugurés l'été dernier. Dès le week-end des 1^{er} et 2 avril, une première manifestation commune concrétisera cette union : « Le Printemps des Vignes ». Ces journées de dégustation et de vente des vins de l'Est de l'Agglo regrouperont trois caves coopératives et cinq caves particulières au château de Castries. Les vignobles du Baron de la Liguise à Beaulieu, les domaines Saint Jean de l'Arbousier et Ellul-Ferrières à Castries, Château Puech-Haut à Saint-Drézéry, la cave Les Coteaux de Montpellier à Saint Génies des Mourgues, les Celliers du Val des Pins et le Mas Domergue à Sussargues, ainsi que les Vignerons du Béranger à Vendargues seront de la fête. « La promotion de l'économie locale, c'est aussi le rôle de la Communauté d'Agglomération de Montpellier qui s'associe à cette belle action. Il est important que les habitants de nos communes connaissent nos vins locaux de qualité plutôt que de consommer ceux d'autres régions viticoles », ajoute Yvon Pellet, maire de Saint Génies des Mourgues et Vice-président de Montpellier Agglomération chargé de l'Economie agricole et viticole.

« Le Corbeau et le Renard » - (Chorégraphie de Dominique Hervieu), Contre ceux qui ont le goût difficile - (Chorégraphie Lia Rodrigues), Le Chêne et le Roseau - (Chorégraphie Mourad Merzouki)

Montpellier
Théâtre Jean Vilar
155, rue de Bologne
Tram : les Halles de la Paillade
21h

Tél. : 0 800 600 740
Tarif : 5€

Mercredi 5 avril

THÉÂTRE

CRIS
MIS EN SCÈNE DE STANISLAS NORDEY

Douze jeunes hommes embourbés dans une tranchée au cœur de la grande guerre ou comment le destin les broie inexorablement. Tandis que l'un d'entre eux, Jules, repart vers l'arrière pour quelques jours de sursis avant de replonger dans l'enfer et la fournaise, deux soldats partent à la recherche d'une chimère, une créature mi-homme mi-bête qui hurle à la mort, coincée entre les deux camps dans un no man's land qui ressemble au purgatoire. Une évocation de la guerre dans toute son horreur, vue du côté de ceux qui meurent plutôt que de ceux qui survivent. Il n'y a pas de héros dans Cris, le spectateur est confronté

tout au long du spectacle à la disparition possible à tout moment de chacune des figures. Pas de refuge possible donc dans l'enfer des guerres modernes mais l'horreur pure et de brefs mais intenses instants de fraternité qui brisent la solitude à l'approche de la mort.

Montpellier
Théâtre des 13 Vents
Domaine de Grammont
(Bus ligne 12)
19h

Tél. : 04 67 99 25 00
Tarifs : de 10 à 20€
Ce spectacle est aussi donné le 6 avril à 19h et les 7 et 8 avril à 20h45

Jeudi 6 Avril

JAZZ

LE TRIO D'ARROSAGE

Ce trio, créé au cours de l'hiver 2003 dans le cadre des soirées « la beauté de l'éphémère » à Nîmes, conforte une direction, une dimension très picturale, de par cette forme orchestrale dénuée d'instrument harmonique. Une musique très mélodiorhythmique !

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps
21h

Tél. : 04 67 58 30 30
Entrée libre

Vendredi 7 Avril

FOOTBALL

MONTPELLIER HERAULT SPORT CLUB/CAEN
CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
33^e JOURNÉE

Montpellier
Stade de la Mosson
20h

Tél. : 04 67 15 46 00
www.mhscfoot.com
Tarif : à partir de 2€ avec le Pass'Agglo.

JAZZ

LONNIE LISTON SMITH



Lonnie Linton Smith est né en Virginie. En 25 ans de carrière, le claviériste s'est imposé comme l'un des musiciens les plus doués de sa génération. D'influences diverses : Charlie Parker, Miles Davis, John Coltrane, McCoy Tyner, Bud Powell, Sonny Clark et the Thelonius Monk ; il a su s'inspirer de leurs styles sans pour autant les imiter.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps
21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarif : de 22 à 24€

Samedi 8 Avril

HANDBALL

MONTPELLIER HANDBALL/VILLEFRANCHE
CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
22^e JOURNÉE

Montpellier
Palais des sports
René-Bougnol
20h
Tél. : 04 99 61 44 55
www.montpellier-handball.com
Tarif : de 5 à 8 euros.

JAZZ

ALICE RUSSELL



Enthousiasme, émotion, fraîcheur et humour transpirent dans la voix de cette Diva de la Soul moderne. Après un premier concert exaltant à Paris en septembre 2005, Alice Russell reprend les routes et les scènes européennes au printemps 2006 pour confirmer son statut de révélation soul de l'année.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps
21h

Tél. : 04 67 58 30 30
Tarif : de 20 à 22€

Dimanche 9 avril

BASKET FEMININ

LATTES MONTPELLIER AGGLOMERATION BASKET/PAYS D'AIX
LIGUE FEMININE



Au match aller, les montpelliéraines se sont imposées 66 à 70.

Lattes
Salle des Sports
16h

Tél. : 04 67 81 63 50
www.montpellierlattes.com
Tarif : à partir de 3€ avec le Pass'Agglo.

CARNAVAL

PIGNAN FÊTE LES ANIMAUX



Le Carnaval de Pignan aura pour thème sous les « animaux ». Un thème illustré par les associations, les services municipaux et surtout les enfants des écoles qui se sont beaucoup impliqués. Ils ont du reste réalisé le papa carnaval juché sur l'un des treize chars du défilé.

Pignan
Dans les rues de la commune
Tél. : 04 67 47 70 11

Mardi 11 avril

TENNIS DE TABLE

MONTPELLIER TENNIS DE TABLE/BEAUCHAMP
CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A

Montpellier
Gymnase Alain Achille
19h

Tél. : 04 67 54 18 12
www.montpellier-tt.com
tarif : 3€

THEATRE

LÉONCE ET LÉNA
DE GEORG BÜCHNER

Préparatifs de noces. A la cour on attend les fiancés : le prince a disparu, la princesse est en fuite : lui ne veut pas rentrer dans le rang, elle refuse une union pour raison d'état. Leur fugue et leur destin se croisent, le temps d'un nocturne fantasque où se tissent le désir d'amour et le désir de mort. Ce n'est pas un conte de fées. Ou alors désenchanté, croqué au vitriol, hanté par la perspective de la folie.

Montpellier
Théâtre des 13 Vents
Domaine de Grammont
(Bus ligne 12)
19h

Tél. : 04 67 99 25 00
Tarifs : de 10 à 20€
Ce spectacle est aussi donné les 12 et 13 avril à 19h et le 14 avril à 20h45

THEATRE

A CONTRE TEMPS
CIRQUE MUSICAL



« Comme un p'tit air de cirque », le trio clownesque des « Acrostiches » a l'art de trans-

HOCKEY SUR GLACE : ♥



CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION 1
MONTPELLIER AGGLOMERATION HOCKEY SUR GLACE/COURBEVOIE

Samedi 8 avril
Montpellier
Végaolis
21h
Tél. : 04 67 42 34 32
www.montpellierhockeys.com
À partir de 5€

Dernier match de championnat, l'heure du bilan a sonné ! Une troisième saison en première division ou un passage dans la suprême Ligue Magnus qui rassemble les 14 meilleurs clubs français ?

former un loupé en numéro grandiose, de cultiver le couac et de donner à la fausse note un air de fête. Il s'est adjoint un musicien percussionniste pour jouer A Contretemps, mêlant cirque décalé et musique aléatoire...

Montpellier
Théâtre Jean Vilar
155, rue de Bologne
Tram : les Halles de la Paillade
21h

Tél. 04 67 40 41 39
Tarifs : de 4,5 à 13€
Ce spectacle est aussi donné le 12 avril à 21h.

Jeudi 13 avril

DANSE

PENTATEUNIQUE,
AVEC GEORGES APAIX



Cinq interprètes. Jean-Paul Bourel, François Bouteau, Valérie Brau Anthony, Giuseppe Chico et moi, avons en commun une expérience respectable de la scène. Nous avons collaboré fréquemment à mes petites tentatives. Pour ce nouveau rendez-vous pour quelque chose de légèrement différent, une performance, un moment scénique, une occurrence. Plus de légèreté dans l'élaboration du travail et sans doute une place plus grande donnée à l'individu.

Montpellier
Studio Bagouet / Les Ursulines
Centre Chorégraphique National
Boulevard Louis Blanc
Tram : Louis Blanc
20h30

Tél. : 0 800 600 740
(appel gratuit)
Tarif : 10€

Vendredi 14 avril

THEATRE

CRASSE TIGNASSE



Comment montrer les risques du merveilleux sans jouer les ennuyeux ? Crasse Tignasse, chef d'œuvre allemand du roman noir pour la jeunesse, fait un clin d'oeil à nos sociétés en panne de transmission des règles et des limites ?

Villeneuve-lès-Maguelone
Théâtre de La Grande Ourse
235, boulevard des Moures
20h30

Tél. : 04 67 69 58 00
Tarif : 5€

samedi 15 Avril

FOOTBALL AMERICAIN

MUSTANGS
MONTPELLIER/SERVALS
CLERMONT-FERRAND
CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

Montpellier
Stade Veyrassi
Plan des 4 seigneurs
20h

Tél. : 04 67 66 03 07
<http://mustangsmtp.free.fr/>
Gratuit

RUGBY

MONTPELLIER HERAULT
RUGBY CLUB/TOULON
CHAMPIONNAT DE FRANCE TOP 14

Montpellier
Stade Sabathé
20h

Tél. : 04 67 47 27 69
www.montpellier-rugby.com
Tarifs : de 10 à 28,5€.

JAZZ

HENRI DIKONGUE GROUP

+MARTIN KOUMS & AFRICA
JAZZ COLORITO EN 1^{ERE} PARTIE
Lorsque Henry Dikongué apparut sur la scène musicale en 1995, il fut célébré par tous comme un auteur-compositeur d'une rare finesse. Sa voix, ses textes et ses mélodies l'inscrivent dans une tradition folk africaine, bravant la tradition et les clichés typiques de la musique africaine.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps
21h

Tél. : 04 67.58.30.30
Tarif : de 12 à 15 €

Dimanche 16 avril

LYRIQUE

LES NOCES DE FIGARO
LE GENIE DE MOZART



La pièce de Beaumarchais possédait un caractère sulfureux qui a effrayé la cour de l'empereur d'Autriche des années 1780. Pourtant, après des promesses d'édulcoration, l'empereur donne son feu vert à Mozart pour la composition de l'opéra. Ne pouvant pas s'appuyer sur l'aspect de satire sociale, les auteurs ont le génie de garder le rythme infernal de la comédie. Et ils le font en dépeignant des personnages d'une forte humanité, ce à quoi le public de l'opéra-bouffe n'est pas habitué. Avec des personnages pleins de consistance et sur un livret superbement réussi, Mozart compose une musique vive, mélodieuse et

PLANÉTARIUM GALILÉE : ♥

ÉTOILES D'ÉGYPTE



à partir de 10 ans

Montpellier
Planétarium Galilée
100, allée Ulysse - Odysseum

Séances à 17h
Tél. : 04 67 13 26 26
www.planetarium-galilee.com

Une jeune archéologue, Carla, poursuit les recherches de son père, pour retrouver la trace d'un temple ancien...

Un film d'aventure et d'animation en images de synthèse sur 360°. La séance est suivie d'une découverte du ciel d'Égypte scruté depuis l'antiquité par Eratosthène et Ptolémée.

TRIAL

19^e CHAMPIONNAT
RÉGIONAL DE TRIAL
U. F. O. L. E. P.

Edition annuelle de trial moto organisée par le Trial Club Fabrégouais sous l'égide de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (U. F. O. L. E. P.).

Fabrègues
Terrain de trial
Lieu-dit « Le Bosquet »
Tél. : 06 86 51 52 98

Mercredi 19 avril

THEATRE

GURS
UNE TRAGÉDIE EUROPÉENNE
DE GEORGES SEMPRUN
Cette pièce a été commandée à Jorge Semprun dans le cadre du programme « Réfugiés » de la Convention Théâtrale Euro-

péenne. Jorge Semprun raconte le camp de Gurs, dans le Sud de la France, qui a vu de 1938 à 1944 défilier tous les types de déportés de la seconde guerre mondiale. Deux militaires de l'armée républicaine espagnole, une violoniste sépharade et deux communistes allemands qui combattent Franco dans la brigade Thaelmann, tous prisonniers à Gurs, préparent un concert pour célébrer le 14 juillet. « Gurs - déclare le metteur en scène Daniel Benoin - c'est une tragédie européenne qui bien sûr parle de l'expérience du déplacement, mais aussi du reflet que nous renvoie ce miroir de l'Europe, du théâtre comme moyen de survie et des idiomes européens qu'il nous faut entretenir. »

Montpellier
Théâtre des 13 Vents

WATER-POLO : ♥



CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE
MONTPELLIER
WATER-POLO/
TOURCOING

Samedi 22 avril

Montpellier
Piscine Olympique d'Antigone
20h45
Tél. : 04 67 72 37 22
3€

Dernier match de la phase régulière du championnat pour les Montpelliérains qui ont fait jusqu'ici une saison exceptionnelle. Le water-polo est à la fête à Antigone !

Domaine de Grammont
(Bus ligne 12)

19h

Tél. : 04 67 99 25 00

Tarifs : de 10 à 20€

Ce spectacle est aussi donné
le 20 avril à 19h
et le 21 à 20h45

THÉÂTRE

CHRONIQUES VENUES

D'AILLEURS

GABRIEL GARCIA MARQUEZ
VU PAR LA COMPAGNIE

« POURQUOI PAS »

Pour cette nouvelle création,
la Compagnie Pourquoi Pas
Les Thélémites propose un
péripète riche de fantaisie
et d'imagination, et nous
plonge dans le « réalisme
magique » de l'auteur Gabriel
Garcia Marquez à travers des
extraits d'une de ses œuvres
les plus connues : « Cent ans
de solitude. »

Montpellier

Théâtre Jean Vilar

155, rue de Bologne

Tram : les Halles de la Paillade

21h

Tél. : 04 67 40 41 39

Tarifs : de 4,5 à 13€

Jeudi 20 avril

DANSE

HISTOIRE(S),
OLGA DE SOTO
VIDÉO-PERFORMANCE
DOCUMENTAIRE



Quelles sont les traces qui im-
prègnent encore la mémoire
d'un public, bien longtemps
après que se soit évanoui
le spectacle dont il fut le
témoin d'un soir ? Olga de
Soto, chorégraphe d'origine
espagnole, part à la recher-
che des spectateurs présents,
le 25 juin 1946 au Théâtre
des Champs-Élysées à Paris
pour la création d'un ballet
mythique crée sur un argu-
ment de Jean Cocteau. Elle les
interviewe. Leurs souvenirs
et émotions ressurgissent : le
spectacle renaît, à la lumière
des regards qui hier l'avaient

Vendredi 21 avril

FOOTBALL

MONTPELLIER HERAULT
SPORT CLUB/CLERMONT
CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
35^E JOURNÉE

Montpellier

Stade de la Mosson

20h

Tél. : 04 67 15 46 00

www.mhscfoot.com

Tarif : à partir de 2€
avec le Pass'Agglo.

MUSIQUE CLASSIQUE

BARTOK ET DVORAK



L'Orchestre National de
Montpellier sous la direc-
tion de Friedemann Layer et

JAZZ

GIVE ME FIVE



De par sa finesse d'écriture,
ses arrangements subtils, sa
maîtrise instrumentale re-
marquable, J.-Pierre LLaba-
dor est l'un des artistes con-
firmés de la guitare jazz.

« Give me Five » c'est J.-Pierre
LLabor, guitar/lead, B. Zia-
relli à la batterie et aux per-
cussions, L. Petrucciani à la
contrebasse, Olivier Hutman
au piano et Francesco Castel-
lani au trombone, Give me
Five, c'est « tape cinq » comme
on dit à Ghazaouet, où il est
né, ou dans le Bronx NY city.
Et ça swingue comme cinq !

Montpellier

Le Jam

100, rue Ferdinand de Lesseps

21h

Tél. : 04 67 58 30 30

Tarifs : de 10 à 12€

Dimanche 23 avril

SPORT

3^E DUATHLON VERT
PIGNAN



L'USNM Triathlon organise la
3^e édition du Duathlon Vert
de Pignan, entre vignes et
garrigues. Cette épreuve de
course à pied et de VTT mène
près de 200 participants à tra-
vers les communes de Pignan,
Murviel les Montpellier et
Courmonterral. A noter : l'ins-
cription est gratuite pour les
40 premières féminines indi-
viduelles et les 20 premières
équipes 100% féminines
inscrites...

Pignan

Tél. : 08 72 23 73 84

www.duathlon-pignan.com

VTT

5^E RANDO DE LA MAYRE

Rando VTT organisée
par l'association Mountain
Bike of Jacou. Trois parcours
de 15, 30 et 40 km qui
traversent Jacou, Clapiers,
Prades le Lez, Montferrier-
sur-Lez...

Jacou

Parc de Bocaud

à partir de 8h30

Tél. : 04 67 59 18 22

ou 04 67 59 12 27

Tarifs : de 3 à 7 euros

Inscriptions sur place.

CONCERT AMADEUS

Riche programme de ce con-
cert Amadeus avec Alexei
Volodin comme piano solo :
Franz Schubert (Quatre Im-
promptus opus 142) Frédéric
Chopin (Polonaise-fantaisie
opus 61), Serge Rachmaninov
(Études-tableaux opus 39)
Igor Stravinski (Trois mou-
vements d'après Petrouchka,
suite pour piano).

Montpellier

Salle Pasteur / Le Corum

Tram : Le Corum

10h45

Tél. : 04 67 601 999

Samedi 29 avril

ROLLER HOCKEY

MONTPELLIER ROLLER
HOCKEY CLUB/ANGERS
CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
17^E JOURNÉE

Montpellier

Complexe sportif

Albert-Batteux

19h30

Tél. : 04 67 27 01 94

www.montpellier-roller.com

Tarif : 2€

Dimanche 30 avril

SPORT

17^E TRIATHLON
DE MONTPELLIER



Montpellier Agglomération
Triathlon organise la 17^e édi-
tion du Triathlon de Mont-
pellier, Grand Prix Antigone
(750 m de natation, 25 km
de vélo et 5 km de course à
pied). Cet événement phare
de la discipline dans la ré-
gion donne le coup d'envoi
de la saison. Ouverte à tous,
cette compétition spectacu-
laire composée de courses de
différents niveaux au cœur
de Montpellier, a réuni 330
participants en 2005. Les
triathlètes attendus cette an-
née : Olivier Marceau (8^e au JO
d'Athènes 2004), Cédric Dea-
naz (vainqueur de la Coupe
du Monde en 2004), Micke
Suys (7^e aux Championnats
d'Europe 2005), Kathleen
Smet (championne du monde
de triathlon longue distance
2005)...

Montpellier

Antigone

au pied de l'Hôtel de Région

à partir de 10h

Tél. : 04 67 99 39 63

www.montpelliertriathlon.
com

BASKET FEMININ :



LIGUE FEMININE

LATTES MONTPELLIER AGGLOMERATION BASKET/BOURGES

Dernier match de la phase régulière du
championnat pour des Lattoises qui ont si-
gné un très bon parcours cette saison. Mais
face au club de Bourges, sérieux préten-
dant au titre, la rencontre s'annonce diffi-
cile... Au match aller, les Montpelliéraines
ont perdu sur le score de 96 à 68.

Mercredi 12 avril

Lattes - Salle des Sports

20h

Tél. : 04 67 81 63 50

www.montpellierlattes.com

A partir de 3€ avec le Pass'Agglo

CONCERT BAROQUE

AVEC LE CLAVECINISTE KENNETH WEISS

Au programme : Louis Mar-
chand : Suite en ré mineur,
Jean-Philippe Rameau : Suite
de Castor et Pollux, Johann
Sebastian Bach : Partita BWV
831 « Ouverture Française »

Montpellier

Opéra Comédie

Tram : Comédie

20h30

Tél. : 04 67 601 999

absorbé dans l'ombre. La cho-
régraphe en compose alors la
subjective empreinte qu'elle
renvoie vers les écrans d'un
plateau de théâtre - son ori-
ginal écriin.

Montpellier

Studio Bagouet / Les Ursulines

Centre Chorégraphique

National

Boulevard Louis Blanc

Tram : Louis Blanc

20h30

Tél. : 0 800 600 740 (appel

gratuit)

Tarif : 6€

avec Augustin Dumay violon
solo dans un programme
comprenant la 4^e sympho-
nie d'Alexander Lokschine,
le Concerto n°2 pour violon
d'Anton Dvorák et la Sympho-
nie n°8 en sol majeur opus 88
de Bela Bartok

Montpellier

Opéra Berlioz / Le Corum

Tram : Le Corum

20h30

Tél. : 04 67 601 999

Samedi 22 Avril

JAZZ

« AROUND JACO »,
FRÉDÉRIC MONINO QUARTET



Hommage au compositeur et
bassiste Jaco Pastorius, dans
le cadre de la sortie nationale
de l'album « Around Jaco »,
en Avril 2006. Tout en restant
proche de l'univers du bas-
siste américain, ce quartet
composé de grands solistes
apporte sa propre densité,
des arrangements originaux,
et restitue la musique de
Jaco Pastorius dans toute sa
vigueur, sa joie sauvage, lui
ajoutant une « french touch ».

Montpellier

Le Jam

100, rue Ferdinand de Lesseps

21h

Tél. : 04 67 58 30 30

Tarifs : de 12 à 15€

HÔTEL DE L'AGGLOMÉRATION



50, place Zeus
34 000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 13 60 00
Fax : 04 67 13 61 01
→ contact@montpellier-agglo.com
www.montpellier-agglo.com

MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

MONTPELLIER CENTRE
(Montpellier)
50, place Zeus - B.P. 9531
34045 MONTPELLIER
Cedex 01

Tél. 04 67 13 69 09
Du lundi au vendredi
de 9h à 19h.

MONTPELLIER ODYSSEUM



(Montpellier)
Place de France
34000 Montpellier

Tél. 04 99 64 23 40
Mardi au samedi
de 13h à 20h.

CASTELNAU LE LEZ
(Castelnau le Lez,
Baillargues, Clapiers, Jacou,
Le Crès, Vendargues)
238, avenue de l'Europe
34170 CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 52 46 10
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

CASTRIES

(Castries, Beaulieu, Montaud,
Restinclières, Saint-Brès,
Saint-Drézéry, Saint Geniès
des Mourgues, Sussargues)
3, avenue de Montpellier
34160 CASTRIES

Tél. 04 67 04 51 83
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

LATTES

(Lattes, Pérols)
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES-BOIRARGUES

Tél. 04 67 73 18 50
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

PIGNAN

(Pignan, Courmonsec,
Courmonterrail, Lavérune,
Murviel lès Montpellier,
Saussan, Saint Georges
d'Orques)
7, place du 11 Novembre
34570 PIGNAN

Tél. 04 67 50 49 51
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

PRADES-LE-LEZ

(Prades-le-Lez, Montferrier-
sur-Lez, Grabels, Juvignac)
110, route de Montpellier
34730 PRADES LE LEZ

Tél. 04 99 63 23 32
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

VILLENEUVE-LES-MAGUELONE



(Villeneuve-lès-Maguelone,
Fabrègues, Saint Jean
de Védas)
2, place des Héros
34 750 VILLENEUVE-LES-
MAGUELONE

Tél. 04 67 07 08 80
Lundi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h30 à 18h30,
mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30, samedi de 9h à 12h.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

MÉDIATHÈQUE CENTRALE D'AGGLOMÉRATION EMILE-ZOLA



218, bd. de l'Aéroport-
International
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 34 87 00

MÉDIATHÈQUE FEDERICO-FELLINI
Place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 06 27 47

MÉDIATHÈQUE VICTOR-HUGO
207, rue Guillaume-Janvier
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 27 17 17

MÉDIATHÈQUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU
230, avenue du Biterrois
La Mosson
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 10 70 20

MÉDIATHÈQUE FEDERICO-GARCIA-LORCA



162, avenue de Palavas
34070 MONTPELLIER
Tél. 04 99 13 39 49

MÉDIATHÈQUE WILLIAM-SHAKESPEARE
150, avenue Paul-Bringuier
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 16 34 20

MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION LA GARE
Avenue du Grand-Jeu
34570 PIGNAN
Tél. 04 67 47 61 69

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION

Musique, Danse,
Art dramatique
14, rue Eugène-Lisbonne
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 66 88 40
www.montpellier-agglo.com/cnr

DÉPARTEMENT D'ART DRAMATIQUE
(Annexe du Conservatoire)
Maison Louis-Jouvet
19, rue Lallemand
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 05 40

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION



130, rue Yehudi-Menuhin
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 58 32 85
www.esbama.fr.st

PLANÉTIARIUM GALILÉE
Allée Ulysse - Odysseum
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 13 26 26
www.planetarium-galilee.com

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
Théâtre des Treize Vents
Domaine de Grammont
2733, avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 04 45
www.theatre-13vents.com

THÉÂTRE DU HANGAR
3, rue Nozeran
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 41 32 71

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE HENRI PRADES
390, av. de Pérols
34 872 LATTES
Tél. 04 67 99 77 20

MUSÉE FABRE
2, rue Montpelliéret
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 14 83 00

PAVILLON DU MUSÉE FABRE

Esplanade Charles-de-Gaulle
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 66 13 46

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les Ursulines
Boulevard Louis-Blanc
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 06 70
www.mathildemonnier.com

EUTERP ORCHESTRE NATIONAL ET OPÉRA NATIONAL DE MONTPELLIER

→ **OPÉRA COMÉDIE**
11, boulevard Victor-Hugo
CS 89024
34967 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. 04 67 61 66 16
www.opera-montpellier.com

→ **OPÉRA BERLIOZ LE CORUM**
Esplanade Charles-de-Gaulle
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 19 80

→ **ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON LE CORUM**
Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 9056
34041 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 61 67 21
www.orchestre-montpellier.com

LE CORUM PALAIS DES CONGRÈS OPÉRA BERLIOZ



Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 2200
34027 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 61 67 61
www.enjoy-montpellier.com

PARC DES EXPOSITIONS
B.P. 2116
34026 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 17 67 17
www.enjoy-montpellier.com

LE ZÉNITH SUD



Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34400 MONTPELLIER

Tél. 04 67 64 68 83
www.enjoy-montpellier.com

SALLE VICTOIRE 2
Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. 04 67 47 91 00

L'ENVIRONNEMENT

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

Tél. 0 800 88 11 77
(appel gratuit, du lundi
au vendredi, de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h)

ÉCOLOTHÈQUE



Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. 04 99 52 82 82
www.montpellier-agglo.com/ecolothèque

STATION D'ÉPURATION MAERA
34970 LATTES
Tél. 04 67 92 10 70

CENTRE DE TRI DEMETER
ZAC Garosud
2543, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 47 11 43

CENTRE DE COMPOSTAGE DE GRAMMONT
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 20 97 71

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

■ STADE DE LA MOSSON MONDIAL 98



645, avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 75 24 01

■ PALAIS DES SPORTS RENÉ-BOUGNOL

1000, avenue
du Val-de-Montferrand
34090 MONTPELLIER
Tél. 04 67 54 00 07

■ GYMNASSE LOU CLAPAS

Avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

■ PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE



195, avenue Jacques-Cartier
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 15 63 00

■ CENTRE NAUTIQUE NEPTUNE

Avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 75 34 93

■ PISCINE MARCEL-SPILLIAERT (CHAMBERTE)

154, rue Camille-Desmoulins
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 42 00 92

■ PISCINE JEAN-VIVES

1933, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 27 74 79

■ PISCINE PITOT

40, allée Jean-Raymond
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 52 58 89

■ PISCINE SUZANNE-BERLIOUX (LA RAUZE)

551, rue Métairie-de-Sayset
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 65 38 71

■ PISCINE JEAN-TARIS (LA POMPIGNANE)

67, rue Louise-Michel
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 79 03 11

■ PISCINE ALFRED-NAKACHE

237, route de Vauguières
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 22 57 05

■ PISCINE ALEX-JANY

24, rue Pierre-de-Coubertin
34830 JACOU
Tél. 04 67 59 26 85

■ PISCINE AMPHITRITE



Avenue de Librilla
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. 04 67 71 30 51

■ PATINOIRE VEGAPOLIS

Quartier Port-Marianne
Place de France
34070 MONTPELLIER
Tél. 04 99 52 26 00
→ www.vegapolis.net

■ BASE DE CANOË-KAYAK DE LAVALLETTE

Domaine de Lavalette
1076, rue Jean-François-Breton
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 61 19 19

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ MONTPELLIER MÉDITERRANÉE TECHNOPOLE

50, place Zeus - B.P. 9531
34045 MONTPELLIER
Cedex 01
Tél. 04 67 13 60 00
→ www.tech-montpellier.com

■ CENTRE EUROPÉEN D'ENTREPRISE ET D'INNOVATION

→ CAP ALPHA

Avenue de l'Europe
34830 CLAPIERS
Tél. 04 67 59 30 00

→ CAP OMEGA

Rond-point
Benjamin-Franklin - CS 39521
34960 MONTPELLIER
Cedex 2
Tél. 04 67 13 00 00

■ CYBER BASE

275, rue Léon-Blum
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 99 61 37
→ www.cyberbase-montpellier.com

■ MISSION LOCALE DES JEUNES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (MLJAM)

→ SIÈGE SOCIAL

Les Echelles de la Ville
1, place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 52 23 33

→ ANTENNE MONTPELLIER CENTRE

(Montpellier, Castelnau le Lez, Clapiers, Montferrier-sur-Lez, Prades le Lez, Saint Jean de Védas)
Les Echelles de la Ville
1, place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 52 69 29

→ ANTENNE MONTPELLIER MOSSON

(Montpellier Mosson, Grabels, Juvignac)
Résidence Le Grand Mail
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 75 29 67

→ ANTENNE DE CASTRIES

(Castries, Baillargues, Beaulieu, Jacou, Le Crès, Montaud, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Sussargues, Vendargues)
2, rue des Ecoles
34160 CASTRIES
Tél. 04 67 70 10 25

→ ANTENNE DE LATTES

(Lattes, Pérols, Villeneuve-lès-Maguelone)
Maison de l'Agglomération
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES
Tél. 04 67 73 73 88

→ ANTENNE DE PIGNAN

(Pignan, Cournonsec, Courmonterral, Fabrègues, Laverune, Murviel lès Montpellier, Saussan, Saint Georges d'Orques)
Maison de l'Agglomération
Place du 11-Novembre
34570 PIGNAN
Tél. 04 99 51 28 40

SOLIDARITÉ

■ SERVICES FUNÉRAIRES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION



Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 22 83 83
06 11 51 42 45
(24h/24, 7 jours/7)

■ GIHP (SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE)

341, rue Hippolyte-Fizeau
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 20 21 15

■ TÉLÉALARME

Montpellier Agglomération
50, place Zeus - B.P. 9531
34045 MONTPELLIER
Cedex 01
Tél. 04 67 13 60 04

LES TRANSPORTS

■ TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (TAM)



781, rue de la Castelle
B.P. 85599
34072 MONTPELLIER Cedex 3
Tél. 04 67 07 61 00
→ www.tam-way.com

■ ALLO TAM

Tél. 04 67 22 87 87

■ ALLO TAM VÉLO

27, rue Maguelone
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 22 87 82

■ ESPACE INFORMATION TRAMWAY

Maison de la Démocratie
16, rue de la République
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 66 15 90
0 800 12 2006 pour
les riverains du chantier
ligne 2.

LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

■ MAIRIE DE BAILLARGUES

Tél. 04 67 87 81 81
→ www.ville-baillargues.fr

■ MAIRIE DE BEAULIEU

Tél. 04 67 86 60 28
→ www.beaulieu34.com

■ MAIRIE DE CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 14 27 14
→ www.castelnau-le-lez.fr

■ MAIRIE DE CASTRIES

Tél. 04 67 91 28 50

■ MAIRIE DE CLAPIERS

Tél. 04 67 55 90 00
→ www.ville-clapiers.fr

■ MAIRIE DE COURNONSEC

Tél. 04 67 85 60 10

■ MAIRIE DE COURNONTERRAL

Tél. 04 67 85 00 11
→ www.ville-cournonterral.fr

■ MAIRIE DE FABRÈGUES

Tél. 04 67 85 11 57
→ www.ville-fabregues.fr

■ MAIRIE DE GRABELS

Tél. 04 67 10 41 00

■ MAIRIE DE JACOU

Tél. 04 67 55 88 55
→ www.ville-jacou.fr

■ MAIRIE DE JUVIGNAC

Tél. 04 67 10 42 42

■ MAIRIE DE LATTES

Tél. 04 67 99 77 77
→ www.ville-lattes.fr

■ MAIRIE DE LAVÉRUNE

Tél. 04 99 51 20 00
→ www.laverune.fr

■ MAIRIE DU CRÈS

Tél. 04 67 87 48 00
→ www.ville-lecres.fr

■ MAIRIE DE MONTAUD

Tél. 04 67 86 91 53
→ www.ville-montaud.fr

■ MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ

Tél. 04 67 59 81 34

■ MAIRIE DE MONTPELLIER

Tél. 04 67 34 70 00
→ www.ville-montpellier.fr

■ MAIRIE DE MURVIEL LÈS MONTPELLIER

Tél. 04 67 47 71 74
→ www.ville-murviel-les-montpellier.fr

■ MAIRIE DE PÉROLS

Tél. 04 67 50 45 00
→ www.ville-perols.fr

■ MAIRIE DE PIGNAN

Tél. 04 67 47 70 11
→ www.pignan.fr

■ MAIRIE DE PRADES LE LEZ

Tél. 04 99 62 26 00

■ MAIRIE DE RESTINCLIÈRES

Tél. 04 67 86 60 02
→ www.restinclières.com

■ MAIRIE DE SAINT-BRÈS

Tél. : 04 67 87 46 00
→ www.ville-saintbres.fr

■ MAIRIE DE SAINT-DRÉZÉRY

Tél. 04 67 86 90 87

■ MAIRIE DE SAINT GENIÈS DES MOURGUES

Tél. 04 67 86 21 22
→ www.stgenies.org

■ MAIRIE DE SAINT GEORGES D'ORQUES

Tél. 04 67 75 11 08
→ www.ville-st-georges-dorques.fr

■ MAIRIE DE SAINT JEAN DE VÉDAS

Tél. 04 67 07 83 00
→ www.saintjeandevedas.fr

■ MAIRIE DE SAUSSAN

Tél. 04 67 47 72 32

■ MAIRIE DE SUSSARGUES

Tél. 04 67 87 42 70
→ www.sussargues.fr.st

■ MAIRIE DE VENDARGUES

Tél. 04 67 70 05 04
→ www.vendargues.fr

■ MAIRIE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Tél. 04 67 69 75 75
→ www.villeneuvelesmaguelone.fr

SI VOUS NE RECEVEZ PAS
HARMONIE DANS VOTRE BOÎTE
AUX LETTRES, MERCI DE PRENDRE
CONTACT AVEC LA SOCIÉTÉ
DISTRIBUTEUR
MÉDIAPOSTE
TÉL. : 04 67 92 17 59



“Emballez-vous pour le durable !,,

Georges Frêche,
Président de Montpellier Agglomération



Alternatives  SYNTHÈSE • photo : Getty Images © RIK le studio

**21 mars : 175 000 sacs cabas GRATUITS
disponibles dans les Maisons de l'Agglomération.**

Montpellier Agglomération,
donner du sens à l'avenir.

